

Paris, le 20 mai 2008 - N° 137/D130

Formation EMPLOI, REVENUS

Avant-projet de programme statistique 2009

	page
INSEE	
- Département Emploi et revenus d'activité	2
- Section Synthèse et conjoncture de l'emploi	2
- Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus	5
- Division Emploi	10
- Division Salaires et revenus d'activité	13
- Département Prix à la consommation, ressources et conditions de vie des ménages	17
- Division Revenus et patrimoines des ménages	17
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI	
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES ET DE LA SOLIDARITÉ	
- DARES	21
- Sous-direction « Emploi et marché du travail »	21
- Sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle »	25
- Sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles »	28
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE	
- DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation	34
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE SUR LES QUALIFICATIONS	
- CEREQ - Département entrées dans la vie active	35
CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI (CEE)	40
AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE)	43
CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	
- Observatoire de l'emploi territorial	46
Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations	48

INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales
Département Emploi et revenus d'activité
Cellule « Synthèse et conjoncture de l'emploi »

1. Exposé de synthèse

La cellule Synthèse et conjoncture de l'emploi est responsable des estimations d'emploi et de chômage, ainsi que de l'analyse de la conjoncture sur ces sujets. Elle réalise également des projections de population active à long terme (jusqu'à 2050).

Les estimations d'emploi à un niveau géographique fin sont en cours de refonte dans le cadre du projet Estel. En attendant Estel, la cellule perfectionne la méthode actuelle des estimations d'emploi, en investissant sur l'expertise des sources et les travaux conduits en direction régionale. Ce perfectionnement passe également par une extension progressive du champ des publications trimestrielles d'emploi salarié (secteurs non marchands privés, emploi salarié agricole, etc.).

Parallèlement, la cellule assure la diffusion des séries d'emploi et de chômage, *via* des publications conjoncturelles (*Informations Rapides* à un rythme infra-annuel) ou non (*Insee Résultats* annuels sur l'emploi départemental et sectoriel, les séries longues du marché du travail, les projections de population active). Elle contribue aux *Notes de conjoncture* et à plusieurs autres publications de l'Insee pour présenter la conjoncture de l'emploi et du chômage.

La cellule réalise et publie enfin des études ponctuelles sur le fonctionnement du marché du travail (saisonnalité de l'emploi et de l'activité, halo du chômage, ...).

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La cellule participe à deux groupes dans le cadre du projet de refonte de l'enquête Emploi : groupe « techniques avals » et groupe « questionnaire ».

Le premier groupe de travail étudie tous les aspects de construction d'estimateurs à partir des données de l'enquête Emploi : système de pondération et méthode de correction des non-réponses, analyse des biais (biais de rotation, effet *proxy*, etc), construction d'estimateurs longitudinaux, mensualisation des séries, ... Pour l'analyse des biais de réponse dans l'enquête, des appariements exploratoires entre enquête emploi et certains fichiers administratifs sont prévus (Dads, Fichier historique des demandeurs d'emploi, Taxe d'habitation...), sous réserve de l'accord de la Cnil. Les travaux du groupe de travail ont débuté en 2008 et devraient se poursuivre jusqu'à l'aboutissement du projet de refonte de l'enquête Emploi. L'année 2009 sera une échéance importante, avec l'arrivée des premières données de l'échantillon « augmenté ».

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2009

Le projet Estel (Estimations d'Emploi Localisées) aboutira en 2009. Le projet tire parti de l'amélioration de la qualité des sources (Urssaf-Epure, DADS, MSA, non-salariés, fichier de paye des agents de l'État...), sous l'aspect de la définition et de la localisation des emplois. L'année 2009 sera consacrée à la préparation de la mise en production d'Estel : rétopolation des écarts dus au changement de méthodologie, communication sur le sujet.

Parallèlement, le champ des estimations trimestrielles d'emploi est progressivement élargi, afin de tirer parti des améliorations d'Epure 2. En 2009, ce champ devrait couvrir la totalité de l'emploi salarié, avec l'entrée dans le champ de l'emploi public. La qualité sera également grandement améliorée en ce qui concerne la prise en compte des salariés des particuliers employeurs (qui repose, à l'heure actuelle, sur des modèles de prévision trimestrielle).

Dans les deux cas (Estel et estimations trimestrielles d'emploi), le passage en nouvelle nomenclature NAF2008 et les travaux de rétopolation correspondants seront effectués en 2009.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2009

Néant

3. Opérations répétitives

- Estimations trimestrielles nationales du chômage au sens du BIT ; estimations départementales trimestrielles
- Estimations mensuelles, trimestrielles d'emploi salarié concurrentiel ; estimations annuelles et départementales d'emploi, à partir de sources administratives.

3.1. Enquêtes

Néant.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Aucune exploitation en production de fichiers administratifs, mais utilisation de fichiers administratifs produits par d'autres divisions de l'Insee ou à l'extérieur, à des fins de production et d'étude : Fichier historique de l'ANPE, fichier des établissements cotisant à l'Unedic, fichiers des DADS (établissement et poste), fichiers EPURE (données des Urssaf), etc.

3.3. Autres travaux

Néant.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Le projet Estel, qui vise (entre autres) à produire le nombre de personnes en emploi au lieu de domicile, a une vocation à servir les intérêts locaux. La « brique » de base pour le calcul des estimations d'emploi sera la commune. Même si les estimations ne seront pas diffusables pour toutes les communes, ce niveau de production permettra un gain important, à la fois en termes de finesse de l'analyse (possibilité, par exemple, de suivre l'emploi dans certaines grosses communes ou agglomérations) et de pertinence des découpages territoriaux (possibilité de zonages « à façon »).

5.2. Aspects « environnement »

Néant.

5.3. Aspects « européens »

Néant.

6. Diffusion des travaux

A cette date, les seules publications qui peuvent être déjà anticipées pour la cellule sont les publications récurrentes habituelles :

- *Informations Rapides* mensuels et trimestriels (emploi et chômage)
- Participation aux notes de conjoncture
- *Insee Résultats* (estimations départementales et régionales d'emploi et de chômage ; séries longues sur le marché du travail)

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Annexe

publications (et prévisions) de la cellule SCE en 2007-2008

Contributions habituelles

Informations Rapides sur l'emploi et le chômage (fréquence mensuelle et trimestrielle)

Vue d'ensemble de la conjoncture du marché du travail (France Portrait Social, ouvrage « les salaires en France », ...)

Fiches « emploi » et « chômage » de la note de conjoncture, encadrés ponctuels

Notes méthodologiques sur les estimations d'emploi et de chômage

Insee-Résultats sur le Web

« L'emploi départemental et sectoriel (1989 - 2006) - Le chômage départemental (1981 - 2007) », prévu juin 2008

« Séries longues sur le marché du travail (jusqu'à 2006) », prévu premier trimestre 2008

« L'emploi départemental et sectoriel (1989 - 2005) - Le chômage départemental (1981 - 2006) », IR 67soc, juin 2007

« Projections de population active pour la France métropolitaine 2006-2050 », IR 63 soc, avril 2007

Insee-Première

Le halo de l'emploi et du chômage, prévu second trimestre 2008

« Les quatre saisons de l'emploi, une partition pour étudiants », Elise Coudin et Magali Befly, Insee Première, n° 1119, janvier 2007

Économie et Statistique

« Projections de population active 2006-2050 : des actifs en nombre stable, une population âgée toujours plus nombreuse. », Elise Coudin, prévu en 2008

Autres publications

Le halo de l'emploi et le sous-emploi, prévu en 2008 dans l'Insee Référence sur l'emploi

« Projections de population active 2006-2050 : des actifs en nombre stable, une population âgée toujours plus nombreuse. », Elise Coudin, document de travail de la DSDS n°F0704, mars 2007

Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA)

1. Exposé de synthèse

Les sources administratives connaissent une utilisation sans cesse croissante en statistique. Aussi l'Insee a-t-il entrepris de rénover les différentes exploitations qui en sont faites dans le domaine de l'emploi et des salaires. De nouvelles chaînes informatiques de production et une meilleure organisation du travail des agents doivent permettre d'améliorer les délais et la qualité des données, tout particulièrement aux niveaux géographiques les plus fins. Des outils de diffusion plus conviviaux doivent faciliter l'accès des différents utilisateurs aux données. Enfin, l'amélioration de l'information disponible sur l'emploi et les revenus d'activité doit conduire à alléger, ou même à supprimer, certaines enquêtes.

Dans le cadre de la refonte du Système d'information sur l'emploi et les revenus (SIERA), 2009 verra la fin des projets Siasp (volet conjoncturel) et Particuliers-employeurs. L'ensemble du champ salarié sera à cette date, conformément à l'objectif affiché en 2004, couvert en données trimestrielles et annuelles à partir de sources administratives ce qui permettra à Estel de construire un socle d'emploi salarié corrigé de la multiactivité.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1 Enquêtes nouvelles pour 2009

Néant.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2009

Urssaf-MSA : L'application Epure 2 dont la refonte a été engagée en septembre 2003, a été mise en service au premier semestre 2008. Les données des Urssaf sont complétées en gestion par les employeurs du régime agricole (Agriculture, coopératives, Crédit agricole, Chambre d'agriculture, etc.). A compter du premier trimestre 2009, la gestion Epure sur l'emploi et les rémunérations sera étendue à la fonction publique d'État par complètement du champ Urssaf par un fichier trimestriel en provenant de l'application SIASP.

PE : La fin de la mise en service de l'application relative aux salariés des particuliers-employeurs est prévue au premier trimestre 2009. L'objectif est de compléter le champ de diffusion Epure 2 et de gestion Dads par cette catégorie d'employeurs et de salariés.

Siasp : La refonte du système d'information sur les agents de l'État a démarré en septembre 2004. La refonte s'appuie sur les sources actuelles (fichiers de paie, Dads) mais également sur une mobilisation des informations collectées dans le cadre du régime additionnel de prime de la Fonction publique et de l'infocentre de rémunérations mis en place dans le cadre de la Lolf. La mise en production et en maintenance de la partie structurelle est terminée. La mise en service du volet « production d'un fichier conjoncturel » pour l'application Epure 2 est prévue pour la gestion du premier trimestre 2009. De la sorte, l'Insee sera à même de satisfaire en 2009 le règlement européen prévoyant une extension du LCI (indice trimestriel du coût du travail) au secteur majoritairement public.

La production du Fichier général des agents de l'État est assurée par le pôle Fonction publique de Bretagne. En 2008, les missions du pôle seront élargies au traitement des deux autres fonctions publiques par mobilisation des fichiers Dads sur ce champ.

2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2009

Les opérations de maintenance pour prendre en compte le changement de nomenclature d'activité ont été effectuées en 2008. Début 2009, les applications de la division basculeront en Naf rev2 (validité 2008 en données structurelles et premier trimestre 2009 en données conjoncturelles).

Dans le cadre du changement de nomenclature d'activités, une refonte du fichier d'apprentissage de la CS utilisé par l'application Dads a été engagée. Compte tenu de la qualité croissante de la PCS-ESE déclarée dans les DADS, cette refonte s'accompagne d'une réorientation des travaux de reprise manuelle vers une codification de la PCS-ESE sur l'ensemble du champ salarié. Par ailleurs, la validité 2008 sera également l'occasion pour les DADS de passer au champ EDP élargi.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

DMMO : Exploitation Dares-Insee des déclarations mensuelles de mouvement de main-d'œuvre des établissements de plus de 50 salariés (évolution mensuelle de l'emploi, entrées et sorties). Sa rénovation s'est achevée en 2004 par la mise en place d'un outil d'accès aux données pour les agents de l'Insee et du ministère du travail. Elle s'est traduite, depuis l'année 2001, par une réduction des délais de publication (un « Info-rapides » trimestriel quatre mois après la fin du trimestre).

Collectivités locales (Colter) : Enquête sur les effectifs au 31 décembre, dont une nouvelle application de traitement a été déployée au sein de l'Insee début 2002. Les résultats au 31 décembre 2007 seront disponibles début 2009. Suite à la rationalisation induite par la refonte SIERA et dans un souci d'allègement de la charge statistique, le maintien de l'enquête est en question. Une décision sera prise à ce sujet au deuxième trimestre 2008. Si la suppression est décidée, l'enquête au 31/12/2008 sera la dernière enquête menée par l'Insee. Cela suppose que l'Insee soit capable d'offrir des résultats comparables aux utilisateurs à partir de la source DADS.

3.2. Fichiers administratifs

Urssaf : Exploitation des BRC-Urssaf (Epure) : évolutions trimestrielles de l'emploi et des masses salariales, reprises largement par les estimations d'emploi nationales. L'application Epure a laissé la place à Epure 2.

CCMSA : Exploitation annuelle et trimestrielle des fichiers cotisants de la MSA en vue du complètement du champ Urssaf par le régime agricole et à terme du secteur agricole dans les DADS.

PE : CESU, DNS, PAJE

L'Insee est destinataire depuis fin 2005, des données sociales relatives aux salariés des particuliers-employeurs. A compter de la validité 2008, ces données sont intégrées dans une chaîne informatique de traitement, l'application « PE ». Cette chaîne produit en sortie un fichier agrégé à destination d'Epure 2 et un fichier détail en complètement du champ DADS.

Dads : Exploitation annuelle des déclarations sociales des employeurs. Données sur l'emploi et les rémunérations aux différents échelons géographiques.

La norme DADS devrait progressivement permettre de mieux comprendre l'articulation entre les évolutions du net perçu et celles du salaire brut (validité 2007), puis couvrir l'ensemble du coût du travail (validité 2009).

A compter de la validité 2008, l'application DADS proprement dite sera concentrée sur les traitements des employeurs du secteur privé. Les DADS relatives au secteur public seront traitées dans l'application Siasp pour obtenir des traitements homogènes sur les trois fonctions publiques. En fin de traitement, la chaîne DADS sera complétée des fichiers 3 Fonctions publiques issus de SIASP et des données sociales des particuliers-employeurs issus de l'application PE.

En 2009, les efforts pour inciter les entreprises des régimes spéciaux (ex GEN principalement) à déclarer tous leurs agents à la CNAV seront poursuivis. C'est déjà le cas de la RATP et de France Télécom. Ces actions de sensibilisation, qui visent à supprimer le « bilatéral DGI » sont conduites conjointement avec l'Unité « Très grandes entreprises » (IDF) et l'administration fiscale. Ne devrait rester à terme dans le circuit DGI que le régime agricole dont les règles en matière de déclaration sociale diffèrent de celles des autres régimes (pas de BRC mais une DADS trimestrielle).

Conformément aux objectifs concernant SIERA, des fichiers postes et salariés « au format Dads » couvrant l'ensemble des salariés et de leurs employeurs indépendamment de l'application qui les aura produits, seront mis à disposition des chargés d'étude de l'Insee et des SSM. Ces fichiers seront enrichis des nouvelles variables sur la condition d'emploi (nature du contrat de travail, quotité du

travail, heures travaillées) disponibles dans la norme Dads-U. Des fichiers établissements enrichis en variables d'intérêt seront mis à disposition des chercheurs via le Comité du secret.

Un enrichissement des fichiers « entreprise » permettra de répondre à compter de l'été 2009 aux attentes du projet RESANE (refonte des statistiques annuelles d'entreprise) en matière d'emploi.

Dads-PCS-ESE : emplois par sexe et profession. L'enquête sur la structure des emplois (ESE), supprimée en 1999, est désormais intégrée à la Dads. Depuis 2004, les entreprises utilisent dans la Dads la nouvelle nomenclature PCS-ESE 2003, mieux adaptée aux nouveaux métiers. A compter de la validité 2008, cette variable doit être rendue obligatoire par l'Unedic et l'Agirc-Arrco pour l'ensemble des entreprises du secteur privé non agricole.

Des fichiers établissements enrichis par la PCS-ESE seront mis à disposition début 2009 des chercheurs en remplacement de l'ancienne enquête ESE supprimée en 1999.

Siasp : Traitement des fichiers de paie de la Comptabilité Publique et de la Défense et des Dads du champ public. A compter de 2008, la production courante sur les données d'emploi et de rémunération des trois fonctions publiques est assurée par le pôle « FP » de Bretagne.

Les résultats seront élaborés à partir de la nouvelle chaîne. Cette dernière permettra de disposer de données homogènes d'emploi et de revenus d'activité par corps et grade sur les trois fonctions publiques. A cet effet, une nomenclature des corps et de grade dans la fonction publique hospitalière a été introduite dans la Dads 2006. Cette nomenclature a été élaborée par la DHOS et la DREES.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant pour 2009.

Les travaux qualité menés autour des DADS des trois fonctions publiques permettent d'envisager un allègement sensible des enquêtes auprès des collectivités locales et de la fonction publique hospitalière avant la fin du moyen terme 2009-2013. L'élargissement des DADS aux cotisations sociales pourraient permettre, également d'alléger à terme le dispositif ECMOSS.

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1 - Aspects régionaux et locaux

Les sources administratives sur l'emploi et les rémunérations font l'objet d'investissements pour obtenir des données mieux localisées.

Dads : Les travaux de dégroupement des Dads (affectation des salariés à leur bon établissement de travail, dans le cas de déclarations regroupées pour plusieurs établissements de la même entreprise), dont Clap assure la maîtrise, sont intégrés dans les fichiers mis à disposition des utilisateurs. Des actions de sensibilisation sont menées au sein du Comité TDS auprès des gros employeurs continuant à faire des déclarations groupées en infraction avec la législation sociale en matière d'accidents du travail.

Collectivités locales : Depuis la validité 2006, l'enquête est allégée des établissements pour lesquels la qualité des Dads est d'ores et déjà suffisante, notamment les associations syndicales autorisées.

Siasp-État : Depuis 2005, Clap prend en charge la sirétisation des fichiers de paie des agents de l'État. Comme pour les Dads, Clap transmet le résultat de ces travaux à la section Siasp qui les intègre dans le fichier détail des agents de l'État.

5.2 - Aspects « environnement »

Néant.

5.3 - Aspects « européens »

Les réponses aux demandes d'Eurostat concernant les statistiques annuelles de salaires (gains annuels bruts moyens par catégorie socioprofessionnelle) sont établies à partir des Dads depuis fin 1999.

La fourniture trimestrielle à Eurostat de l'évolution des masses salariales par secteur d'activité, en réponse au règlement sur les statistiques conjoncturelles, est assurée à partir des bordereaux Urssaf depuis 2001.

Les extensions ECMOSS et LCI aux employeurs publics devraient être satisfaites en partie à partir d'Epure 2 et de Siasp dès 2009.

6. Diffusion des travaux

L'objectif est que l'ensemble des produits en sortie des Dads soient mis à disposition des utilisateurs moins de 18 mois après la fin de la validité de référence. Les publications des résultats définitifs couvriront l'ensemble du champ salarié.

La publication de résultats avancés sur les salaires du secteur privé devrait intervenir avant la fin de l'année qui suit la clôture de la validité.

Concernant la fonction publique, l'objectif en 2009 est de mettre à disposition et si possible de publier, des données homogènes sur les trois fonctions publiques 2008, 16 mois après la fin de la validité de référence (effectifs par statut et décomposition des rémunérations). Ces données alimentent en effet le rapport faits et chiffres dans la Fonction publique présenté aux partenaires sociaux à l'été 2009.

A compter de janvier 2010, l'application ARIANE qui calcule le provisionnement des retraites des agents de l'État pourrait être alimentée en données provisoires 2009.

ANNEXE

Liste des publications EFA

DMMO :

Insee-Résultats Web annuel sur les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de plus de 50 salariés et plus », résultats 2006, n°77 Soc février 2008

Données 2007 : à paraître au 4^{ème} trimestre 2008.

Informations-rapides trimestriels sur les mouvements de main-d'œuvre : 1^{er} numéro paru en avril 2001.

Dads :

Insee-Résultats Web « les salaires dans l'industrie, le commerce et les services » résultats 2005, n°72 soc, Insee.fr, novembre 2007.

Insee-Première sur les salaires dans les entreprises en 2006, n° 1174, janvier 2008. Données 2007 à paraître fin janvier 2009.

Insee-Première sur la difficulté de devenir cadre par promotion n° 1062, janvier 2006.

Insee-Première évaluation des conditions d'emploi entre 1977 et 1999 n°1104, octobre 2006.

La multiactivité dans le secteur marchand en 2003 Données sociales, édition 2006.

Guide nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés d'entreprise (PCS-ESE) 2003 en janvier 2003

PE :

Insee-Première "Les salariés des particuliers-employeurs en 2006" n°1173 - Janvier 2008

Dossier sur le revenu salarial 2006 de ces personnels dans l'ouvrage « Référence sur les salaires », à paraître novembre 2008.

Dossier sur les employeurs de service à la personne en 2006 pour « France portrait social », à paraître automne 2008.

Siasp-État :

Insee-Résultats Web sur les agents de l'État au 31 décembre 2004, n°61 soc, mars 2007. 2005 à paraître en mars 2008.

Insee-Résultats Web sur les salaires des agents de l'État, validité 2002-2003-2004, n°76 soc, Insee.fr février 2008.

Insee-Première sur les agents de l'État au 31 décembre 2003, n° 1034, juillet 2005.

Insee-Première sur les salaires des agents de l'État en 2005, n° 1151, juillet 2007.

Dossier *Économie et Statistiques* sur l'emploi public, n° 369-370, 2003.

Collectivités territoriales :

Insee-Première sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.2004, n° 1091, juillet 2006.

Insee-Première sur les salaires dans la fonction publique territoriale en 2004, n° 1108, novembre 2006. A paraître début 2008 les données 2005.

Insee-Résultats Web sur les effectifs au 31 décembre 2002-2003-2004, n° 59, décembre 2006. A paraître début 2008, l'IR Web 2005.

Division Emploi

1. Exposé de synthèse

En 2009, la refonte de l'enquête Emploi sera bien amorcée. Tout d'abord, l'échantillon sera accru à partir du T1 2009 ; la base d'échantillonnage du sur-échantillon étant nouvelle, il faudra mettre au point les méthodes de calage et vérifier la qualité de la collecte. En outre, la collecte de l'enquête non-répondants sera améliorée en proposant aux ménages de répondre par internet. Enfin, la suite du projet de rénovation de l'enquête à horizon de la fin de l'année 2011 sera en préparation. Ce projet englobe notamment une réécriture de la chaîne de traitement qui a vieilli. Le questionnaire sera également revu à la marge (notamment le module formation qui cherchera à mieux cerner les reprises d'étude et à distinguer les formations formelles et non-formelles). L'enquête Emploi dans les Dom sera homogénéisée avec celle de la métropole, afin de permettre une meilleure intégration des résultats des Dom et de ceux de la métropole. Une mensualisation de l'exploitation des données sera étudiée ainsi que la façon de mieux couvrir les communautés. Enfin, les travaux méthodologiques permettant de fiabiliser les résultats de l'enquête seront poursuivis : méthodes de correction des non-réponses, analyse des biais dans l'enquête, construction éventuelle d'estimateurs longitudinaux.

Les modules ad hoc européens attachés à l'enquête Emploi porteront sur l'entrée des jeunes dans la vie active (2009), la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale (2010) et l'emploi des personnes handicapées (2011).

L'enquête IVQ (Information et Vie Quotidienne) qui permet de mesurer le niveau de maîtrise des adultes vis-à-vis des savoirs de base (lecture, calcul, compréhension de l'écrit) devrait être rééditée en 2010 ; la première enquête IVQ s'était déroulée en 2004. La réalisation de cette enquête en 2010 pourrait permettre de tester certains exercices d'évaluation des compétences envisagés dans le programme Piacac de l'Ocde.

La France a répondu fin 2007 à un appel d'offres européen sur le test du projet de nomenclature socio-économique européenne Esec. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui s'étendra jusqu'à la mi-2009. Après cette période de test, il conviendra de mener une réflexion approfondie sur l'articulation des nomenclatures de professions et des nomenclatures sociales française et européenne/internationale, ceci d'autant plus que la nomenclature internationale des professions (CITP) vient d'être revue en 2008. Une question équivalente se pose sur les nomenclatures de diplômes et de spécialités de formation.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

En 2009, le module ad hoc européen attaché à l'enquête Emploi portera sur l'entrée des jeunes dans la vie active. La préparation du module ad hoc européen 2010 sur la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale sera poursuivie, et celle du module ad hoc 2011 sur l'emploi des personnes handicapées amorcée.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2009

Néant.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2009

L'échantillon de l'enquête Emploi sera accru à partir du T1 2009 ; la base d'échantillonnage du sur-échantillon étant nouvelle, il faudra mettre au point les méthodes de calage et vérifier la qualité de la collecte. En outre, la collecte de l'enquête non-répondants sera améliorée en proposant aux ménages de répondre par internet ; il faudra suivre le taux de réponse lié à ce nouveau mode de collecte ainsi que l'impact sur les comportements de réponse aux interrogations suivantes.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Enquête Emploi
Enquête auprès des non-répondants à l'enquête Emploi
Enquête Emploi dans les Dom
Enquête Entrée dans la vie adulte

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Sans objet.

3.3. Autres travaux

Sans objet.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Sans objet.

5.2. Aspects « environnement »

Sans objet.

5.3. Aspects « européens »

L'Insee participe à la task force d'Eurostat visant à élaborer le contenu du module ad hoc 2012 sur le passage à la retraite. Chaque année, les contenus des modules ad hoc font l'objet de règlements européens.

La division emploi a répondu fin 2007 à un appel d'offres européen sur le test du projet de nomenclature socio-économique européenne Esec. Les travaux prévus dans le cadre de la réponse à cet appel d'offres s'échelonnent jusque mi 2009.

6. Diffusion des travaux

La diffusion des résultats trimestriels de l'enquête Emploi sur le chômage et le sous-emploi se poursuivra sous la forme d'Informations Rapides (cf chapitre « cellule synthèse et conjoncture »). Les résultats de l'ensemble de l'enquête sur l'année 2008 seront diffusés avec : un Insee Première au mois de mai 2009 portant sur les résultats structurels de l'année 2008 ; des tableaux détaillés (Insee Résultats) sur le site internet de l'Insee à l'été 2009 ; le fichier de données individuelles anonymisées sur le site internet de l'Insee à l'été 2009 ; un fichier de production et de recherche géré par le Centre Quételet à l'été 2009 ; de nombreux tableaux sur divers supports de publication de l'Insee.

Une liste des publications diffusées en 2007-2008 est jointe en annexe.

Annexe

liste des publications diffusées effectivement en 2007-2008

INSEE Première

- Magali Beffy - Les quatre saisons de l'emploi - Une partition pour étudiants, n°1119, janvier 2007
- Sandrine Micheaux et Olivier Monso - Faire garder ses enfants pendant son temps de travail, n°1132, avril 2007
- Sylvie Lemaire (DEPP), Véronique Guyon et Fabrice Murat - Un élève sur deux entrés en 6e en 1995 fait des études 10 ans plus tard, n°1158, septembre 2007
- Sébastien Durier, Lucie Gonzalez, Isabelle Macario-Rat et Hélène Thélot - Résultat de l'enquête Emploi - Le chômage baisse depuis début 2006, n°1164, novembre 2007

Fichier de données individuelles

- Fichier détail des données de l'enquête Emploi de l'année 2005 : janvier 2007
- Fichier de production et de recherche du module ad hoc 2005 Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle : avril 2007
- Fichier de production et de recherche de l'enquête complémentaire à l'enquête emploi de 2005 sur les conditions de travail : février 2008

Insee Résultats

- Enquête Emploi 2004 (mars 2007)
- Enquête Emploi 2005 (juin 2007)

Division Salaires et revenus d'activité

1. Exposé de synthèse

Comme les années précédentes, l'activité de la division en 2009 sera fortement structurée par les règlements européens adoptés ces dernières années et régissant la production de données structurelles et conjoncturelles sur les salaires et le coût du travail.

Le règlement européen cadre n° 530/1999 du 9 mars 1999 qui régit les enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre (ECMO) et sur la structure des salaires (ESS), prévoit une enquête sur la structure des salaires en 2006 à livrer à Eurostat en juillet 2008 et une enquête sur le coût de la main d'œuvre 2008 à livrer en 2010. C'est pour mieux répondre aux exigences de ce règlement que l'Insee s'est engagé depuis 2004 dans le projet d'annualisation de ces enquêtes, les Enquêtes sur le Coût de la Main d'Œuvre et la Structure des Salaires (Ecmoss). Ce projet, qui a été présenté à la séance du 14/02/2005 de la formation Emploi Revenu où il a recueilli l'avis d'opportunité, est devenu opérationnel avec l'Ecmoss 2005 réalisée en 2006. Cette première enquête, ainsi que l'Ecmoss 2006 réalisée l'année suivante, permettront de livrer à Eurostat en juin 2008 les données de l'ESS 2008. Et les Ecmoss 2007 et Ecmoss2008, réalisées en 2008 et 2009, permettront de répondre à l'ECMO 2008.

C'est dans le cadre d'un autre règlement (le règlement cadre n° 450/2003 du 27 février 2003) que l'Insee produit régulièrement depuis le début 2005 l'indice du coût du travail (ICT). La diffusion de cet indice n'est pour l'instant assurée que par Eurostat. La diffusion directe par l'Insee de l'ICT a été mise en œuvre en 2007. En 2009, on réalisera le basculement de l'ICT dans la nouvelle nomenclature et l'extension au non-marchand (santé, éducation, administration). Parallèlement en 2009, en remplacement de l'ICT, l'Insee produira un nouvel indice de coût du travail pour l'indexation des contrats. Ce nouvel indice proche de l'ICT se déclinera lui aussi dans la nouvelle nomenclature. Il a été présenté à la formation Emploi-Revenus du 14 mars 2008.

Concernant les revenus des non-salariés, le projet de la base de données ETI, entrepreneurs et travailleurs indépendants, (revenu et effectif des non-salariés) couvrant l'ensemble du champ, notamment les agriculteurs et les professions médicales qui a démarré en 2004 avance et devrait aboutir fin 2008 permettant notamment à Estel de déboucher en 2009.

Enfin, en 2009, un ensemble de panels permettra de suivre les trajectoires des salariés du public comme du privé ainsi que celles des non-salariés.

L'amélioration des productions régulières de la division sera également poursuivie, par une sortie plus rapide des Insee-Première sur les salaires dans le privé ou dans la fonction publique. Enfin on doit signaler que la division a en charge deux ouvrages de synthèse sur les salaires et les revenus d'activité, le premier ayant une périodicité annuelle, le second sortant tous les deux ans. En 2008, on verra la quatrième édition de l'ouvrage de la collection Références consacré aux salaires et en 2009, la sortie conjointe de l'ouvrage consacré aux revenus d'activités des non-salariés (2ème édition) et de l'ouvrage annuel sur les salaires.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles

Néant.

2.2 Sources administratives nouvelles

L'étude des revenus des travailleurs indépendants et employeurs privilégiait jusqu'à présent les sources fiscales (fichiers des BIC/BNC) ainsi que les DADS pour les dirigeants salariés.

Depuis 2004, l'Insee a lancé un projet de constitution d'une base de données ETI (Entrepreneurs individuels mais aussi gérants majoritaires) à partir de deux sources administratives (l'Acoss et la MSA) couvrant un champ beaucoup plus large (avec notamment les agriculteurs et les professions de

santé). Ce projet qui se veut pour les non-salariés l'équivalent des Dads et qui a été présenté à la séance du 24 février 2006 du CNIS devrait être opérationnel en début 2009. La base permettra d'enrichir notablement la connaissance des non-salariés et leurs revenus. Elle alimentera Estel (Estimation localisée d'emploi).

La refonte de Siasp en cours (système d'information sur les agents du secteur public) permettra d'obtenir un panel couvrant l'ensemble du salariat.

A horizon 2009, les divers panels gérés par SRA (DADS, SIASP et NS) seront reformatés pour être en cohérence avec le futur EDP. De la sorte, on bénéficiera pleinement de l'élargissement de l'EDP.

2.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

La livraison à Eurostat des données sur la structure des salaires en 2006, fondée sur l'agrégation des deux vagues d'enquête Ecmoss 2005 et 2006, se fera en juin 2008. Comme pour l'Ecmo 2004, le champ requis couvre l'éducation et la santé. Cette réponse se fera, pour le second secteur, comme pour le secteur marchand à partir de l'enquête, mais pour ce qui est de l'éducation, s'appuiera sur le fichier de paie des agents de l'État.

Depuis juin 2005, on livre chaque trimestre à Eurostat, qui le diffuse, un indice du coût du travail. En 2008, année de basculement de la statistique d'entreprise dans la nouvelle nomenclature d'activité, on continuera à produire l'ICT dans l'ancienne nomenclature, le passage à la nouvelle nomenclature se réalisant début 2009. A la même date, on réalisera aussi l'extension de l'ICT au secteur non-marchand. Cette extension s'appuiera sur le projet Siasp développé par la division exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus d'activité.

Cette refonte de l'ICT a été l'occasion d'une réflexion sur la rénovation du dispositif des ICHT-TS. Après consultation des utilisateurs de ces indices et présentation au CNIS (14 mars 2008) du substitut à l'ICHT, un nouvel ICHT sera offert au début 2009.

En 2009, sera réalisée la deuxième édition d'un ouvrage de la collection « Références » consacré aux revenus d'activité des non-salariés, en utilisant pleinement les potentialités de la nouvelle base de données non-salariés. Ce dernier ouvrage devrait avoir une périodicité de deux ans.

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes répétitives

En 2006, après être passée au Comité du Label, l'Enquête sur la Structure des Salaires 2005, dans sa nouvelle configuration, en lien avec le projet d'annualisation des enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires, est, pour la première fois, sur le terrain de mars à décembre, dans un format de questionnaire orienté sur la structure des salaires. En 2007, on a réalisé la deuxième vague de la même enquête, complétée par une enquête postale auprès d'un sous-échantillon de salariés, à leur domicile, pour recueillir des éléments complémentaires sur leur diplôme, leurs carrières, leur ménage ainsi que des questions quant à leur appréciation de leur salaire.

En 2008 et en 2009 l'Ecmoss aura un format de questionnaire orienté « coût du travail », avec un questionnaire allégé par rapport à celui de l'Ecmo (enquête coût de la main d'œuvre) 2004 (notamment sur la durée réelle du travail).

Depuis le début 2008, l'Insee et la Dares ont commencé à diffuser les premiers résultats du dispositif annualisé.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Concernant l'Ecmoss, la fourniture de résultats pour les entreprises de moins de 10 salariés, qui pourrait être demandée par Eurostat, pourrait se faire en 2010 sans alourdissement de la charge statistique pesant sur les entreprises, à partir des Dads et de l'enquête Acemo réalisée par la Dares auprès de cette population.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Le projet non-salarié alimente directement un autre projet de l'Insee consacré aux estimations localisées d'emploi (Estel).

5.2. Aspects « environnement »

Néant.

5.3. Aspects « européens »

Le cadre européen conditionne largement la statistique sur les salaires. Au niveau structurel, les enquêtes biennales sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires sont régies par un règlement européen. Et, au niveau conjoncturel, l'Insee fournit chaque trimestre un indice de coût du travail (ICT) et l'évolution des masses salariales pour l'industrie, le BTP et les services. De même, SRA fournit à Eurostat des données annuelles sur le coût de la main-d'œuvre et sur les salaires.

C'est dans ce cadre que deux grandes opérations de la division, l'ICT et l'Ec Moss sont réalisés.

Mais ce cadre pourrait évoluer.

Concernant l'ICT, on prévoit l'extension de cet indice aux sections L à O de la Nace.

Concernant, les enquêtes Ec Moss, deux types d'extensions sont en chantier. L'extension aux secteurs de l'éducation et de la santé est déjà entrée en vigueur. L'Insee a mis en œuvre une solution définitive pour la santé dès l'Ec Moss 2004. Par contre pour l'éducation, l'Insee a mis en œuvre (Ec Moss 2004 et ESS 2006) des solutions provisoires. Ce n'est que quand la refonte du système d'information des agents du secteur public sera opérationnelle (2008) qu'une solution plus satisfaisante pourra être mise en œuvre. Reste deux extensions potentielles à venir pour ce dispositif, celle visant l'administration (secteur L) et celle concernant les moins de 10 salariés, extensions envisagées à l'horizon de l'Ec Moss 2008 et de l'ESS 2010. Si la première de ces extensions devrait être possible avec une solution du même type que celle prévue pour l'éducation, la seconde est en revanche plus problématique. Mais la refonte prévue par la Dares de l'enquête annuelle Acemo destinée aux TPE devrait permettre d'y répondre.

6. Diffusion des travaux

La diffusion des travaux sur les salaires se fait prioritairement selon 4 voies

- Productions d'Insee Première annuels sur les salaires ou les revenus d'activité
- Réalisation régulière de deux ouvrages de la collection Référence
- Contributions régulières sur le thème des salaires et des revenus d'activité dans d'autres publications de l'INSEE (France Portrait Social, Regards sur la parité, TEF)
- Mise à disposition de données sur le Web. A travers la rubrique « La France en faits et en chiffres », un nombre de plus en plus important de tableaux documentés est mis à disposition. Bientôt, des séries longues sur les salaires, celles de l'Annuaire Statistique, seront ainsi accessibles.

ANNEXE**Liste des publications SRA*****INSEE-Première***

- Les salaires des agents de la fonction publique territoriale en 2004 - N°1108 - nov 2006
- Les salaires dans les entreprises en 2005 : légère reprise - N°1147 - juil 2007
- Le salaire des chefs d'entreprises, moyennes et grandes - N°1150 - juil 2007
- Les salaires des agents de l'État en 2005 - N°1151 - juil 2007
- Les salaires dans les entreprises en 2006 : une hausse modérée - N°1174 - jan 2008
- Les revenus des entrepreneurs individuels en 2005 - N°1175 - fev 2008
- Les salaires des agents de la fonction publique territoriale en 2005- à paraître en avril 2008
- Influence du territoire sur les revenus des non-salariés de l'industrie, du commerce et des services à paraître en avril 2008.
- Les salaires des agents de la fonction publique territoriale en 2006- à paraître en septembre 2008
- Le coût de la main d'œuvre de 1974 à 2004 à paraître septembre 2008
- Opinion des salariés sur leurs salaires - à paraître en décembre 2008

Collection Références

- Contribution à la Vue d'ensemble.
- France Portrait social 2007-2008 (novembre 2007).
- Les salaires en France, édition 2007 - novembre 2007.
- Les salaires en France, édition 2008 - à paraître en novembre 2008.
- Les revenus des travailleurs indépendants - début 2009

Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages

Division Revenus et patrimoine des ménages

1. Exposé de synthèse

La mise en œuvre des recommandations du rapport Freyssinet se poursuivra en 2009. La troisième livraison des résultats de l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux portera sur les revenus de 2007. L'enquête sur le patrimoine des ménages cherchera à mieux suivre le haut de la distribution. Un ambitieux projet de rénovation de l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux sera lancé afin de mieux répondre à la demande sociale sur les évolutions annuelles concernant les inégalités et la pauvreté. Les statistiques sur les ressources et les conditions de vie, rendues plus cohérentes avec les données de l'enquête sur les revenus fiscaux, deviennent depuis 2008 le véhicule principal de la collecte des indicateurs sociaux antérieurement disponibles dans les enquêtes permanentes sur les conditions de vie.

La couverture des départements d'outre-mer progressera. A compter de 2009, l'enquête patrimoine y sera réalisée. Celle sur les revenus fiscaux et sociaux sera expérimentée à la Réunion dans un premier temps.

Comme nous y invite le rapport Quinet, l'exercice consistant à chercher à réconcilier les statistiques macroéconomiques (le compte de revenu des ménages de la comptabilité nationale) et les statistiques microéconomiques (l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et l'enquête sur le budget des familles notamment) sera poursuivie en collaboration avec le département des comptes nationaux.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

2.1.1 L'enquête Patrimoine

L'enquête sur le patrimoine des ménages sera réalisée en 2009. Elle comportera plusieurs innovations :

- pour la première fois, les départements d'outre-mer seront couverts ;
- la connaissance des hauts patrimoines devrait progresser, grâce au tirage d'un échantillon complémentaire de ménages assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune ;
- les dimensions immatérielles du patrimoine notamment culturelle, familiale et sociale seront appréhendées, à l'aide de quelques questions fermées.

Une attention particulière a été portée dans le questionnaire aux questions sur l'épargne-retraite ainsi que sur le patrimoine professionnel.

2.1.2 Le module secondaire SRCV sur les privations matérielles des ménages

Le module secondaire associé au dispositif SRCV portera en 2009 sur les privations matérielles des ménages et aura pour objectifs de mieux connaître la fréquence de plusieurs d'entre elles dans les domaines du logement (manque d'espace), de l'accès aux services locaux (transports, poste, banques), des contraintes financières (capacité à remplacer des vêtements usagés), des biens durables, du loisir ...

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2009

Rien n'est programmé à ce stade. Il est toutefois probable que des exploitations particulières de l'exhaustif fiscal seront demandées à l'Insee comme cela a été réalisé en 2008 pour la Drees (médecins libéraux) ou la Dares.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2009

2.3.1 La rénovation de l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux

Le projet de refonte de l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) démarrera fin 2008 et se poursuivra tout au long de l'année 2009.

Malgré les avancées que vont constituer le passage aux prestations sociales réelles et la prise en compte de la totalité des revenus du patrimoine, l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux restera marquée par deux limitations : un échantillon trop petit qui ne permet pas d'établir des statistiques localisées, y compris au niveau régional ; une mauvaise connaissance des hauts revenus. La rénovation de cette enquête visera à s'affranchir de ces limitations à l'horizon de l'année 2011.

D'une part, l'enquête sera alors construite sur l'échantillon démographique permanent (EDP) en lieu et place de l'enquête emploi¹. L'EDP est constitué d'un échantillon d'individus nés pendant 16 jours fixes au cours d'une année, pour lesquels les données tirées du recensement de population ou de l'état civil sont rassemblées. Cet échantillon est enrichi des données du recensement portant sur les ménages dans lesquels vivent les individus. On disposerait ainsi à terme d'un échantillon d'environ 300 000 ménages chaque année compte tenu de la méthode actuelle de recensement, qui devrait en outre permettre des suivis longitudinaux.

D'autre part, un échantillon complémentaire de ménages sera tiré parmi les hauts revenus de l'exhaustif fiscal, pour lesquels les informations collectées lors du recensement de population ainsi que celles tirées du fichier de l'impôt de solidarité sur la fortune seront récupérées.

2.3.2 La décontraction du compte de revenu des ménages par catégorie sociale et quantile de revenu

En collaboration avec le département des comptes nationaux, l'expérimentation de la décontraction du compte de revenu des ménages par catégorie sociale et quantile de revenu sera poursuivie.

Pour tenter de réconcilier les évaluations macro-économiques avec la perception par le grand public, l'Insee va chercher à faire le pont, autant que possible, entre les données micro et macro-économiques qu'il produit. C'est ainsi que le département des comptes nationaux et le département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages ont lancé à l'été 2007, des réflexions en ce sens.

L'idée est, dans un premier temps, de décontracter le compte des ménages selon la catégorie sociale et le quantile de niveau de vie. Les tout premiers résultats, portant sur la seule année 2003, devraient être disponibles à la fin juin 2008. Si les conclusions sont encourageantes, l'exercice sera poursuivi en 2009.

3. Opérations répétitives

Les deux opérations annuelles que sont ERFS et SRCV continueront à être réalisées en 2009.

Mi 2009, les résultats de l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux de l'année 2007 seront publiés. Il s'agira de la troisième année de la nouvelle série intégrant les prestations réellement versées par les organismes gestionnaires Caf, MSA et Cnav ainsi que des revenus du patrimoine plus complets et qui propose une variante de revenu prenant en compte les loyers qu'on peut imputer aux propriétaires occupant leur logement.

A l'automne 2009, les résultats de SRCV seront disponibles. Ils porteront sur les revenus de 2007 et les conditions de vie en 2008.

Pour mémoire, ce dispositif mis en place en 2004 a pour objectif de fournir des informations sur les ressources et les conditions de vie des ménages, afin d'étudier revenus, exclusion sociale et pauvreté, au sein de l'Union européenne. Il s'agit d'une enquête en panel, consistant en un suivi des

¹ Ce passage à l'EDP est rendu possible par le recours aux prestations réelles, puisque beaucoup de variables de l'enquête emploi n'ont plus lieu d'être utilisées pour l'imputation des prestations sociales.

individus pendant neuf années consécutives dans le cadre d'une collecte annuelle. En 2009, on interrogera une partie de l'échantillon pour la sixième année consécutive.

Depuis 2008, les revenus ne sont plus collectés auprès des ménages mais seront principalement récupérés par appariement dans les fichiers fiscaux et auprès des organismes sociaux, ce qui devrait conduire à une meilleure qualité des données et assurer une cohérence d'ensemble avec l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux. Le temps d'interrogation ainsi économisé permet d'introduire de nouvelles variables sur les conditions de vie du ménage sous la forme de modules d'indicateurs sociaux rotatifs tous les trois ans (participation sociale et santé, activités culturelles et sportives, mobilité sociale).

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Les fichiers fiscaux localisés continueront à être produits.

Le fichier des revenus disponibles localisés de 2004 avait permis en 2007 une analyse des niveaux de vie, des inégalités et de la pauvreté monétaire aux niveaux régional et départemental, cohérente avec les statistiques nationales. Sa reconduction sera étudiée. Elle sera toutefois rendue délicate par les améliorations introduites dans l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux, qu'il sera difficile de reproduire dans le fichier fiscal exhaustif. Des moyens importants seront de plus consacrés à une rénovation de ERFS qui devrait permettre à l'horizon 2011 de disposer des statistiques de revenu allant jusqu'au niveau départemental.

Les travaux visant à tester la mise en place d'une enquête sur les revenus fiscaux dans les DOM sont poursuivis. Le principe est de procéder selon la même méthodologie qu'en métropole : partir de l'échantillon de l'enquête emploi (type enquête emploi annuelle dans les DOM), rechercher les déclarations fiscales correspondantes et recourir aux données de prestations réelles versées par les organismes gestionnaires. Au vu des premiers résultats, il a été décidé de poursuivre l'exercice d'expérimentation à La Réunion dans un premier temps.

5.2. Aspects « environnement »

Sans objet.

5.3. Aspects « européens »

L'ensemble du dispositif SRCV est réalisé et coordonné dans un cadre européen. Chaque année, en janvier, un règlement de la Commission définit les variables cibles secondaires associées au module secondaire pour l'enquête suivante. Exceptionnellement, le règlement associé au module secondaire pour SRCV 2009 (qui portera sur des indicateurs de privation) est encore en cours de négociation au Conseil, n'ayant pas été voté dans sa version initiale par les directeurs généraux des INS européens. Il devrait être publié avant l'été. Celui relatif à 2010 devrait l'être en janvier 2009.

6. Diffusion des travaux

La politique de diffusion par la division sur les revenus et patrimoine s'articule autour d'un Insee-Références sur le thème des revenus et du patrimoine. Sa périodicité sera dorénavant annuelle : la deuxième édition de cet ouvrage est prévue pour le 1^{er} trimestre de 2009. Des Insee-Résultats annuels consacrés à l'enquête revenus fiscaux compléteront cette approche par la mise à disposition de tableaux statistiques détaillés portant sur l'enquête la plus récente. Des publications, plus ponctuellement, viendront éclairer différents aspects : *Insee Première*, contributions à *Économie et Statistique*, publications à partir de SRCV et des données de panel.

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2007-2008

- « Niveaux de vie et pauvreté en France : les départements du Nord et du Sud sont les plus touchés par la pauvreté et les inégalités », Insee-Première n°1162 - octobre 2007
- « Comparaison et recalage des montants de l'enquête Patrimoine sur la comptabilité nationale », M. Cordier et P. Girardot, Document de travail DSDS n°F0702 - mars 2007
- « Transferts intergénérationnels entre vifs : aides et donations », Insee Première n°1127 - mars 2007
- « L'endettement des ménages début 2004 -Disparités selon le revenu, surtout pour l'habitat », Insee-Première n°1131 - avril 2007
- Enquête Revenus Fiscaux 2004, Insee-Résultats n° 69 soc - juillet 2007
- « Endettement domestique des ménages début 2004 - Résultats de l'enquête Patrimoine 2004 », Insee-Résultats n° 70 soc - août 2007
- « 2002-2005 : le mouvement de baisse des inégalités de niveau de vie s'essouffle » - France Portrait Social - novembre 2007
- « La composition du patrimoine des ménages entre 1997 et 2003 », France Portrait Social - novembre 2007
- « Approche multivariée de l'estimation des inégalités dans l'enquête Patrimoine 2004 », Document de travail DSDS n°F0801 - février 2008

Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi
Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité
DARES - Sous-direction « Emploi et marché du travail »

1. Exposé de synthèse

La sous direction Emploi Marché du Travail traite des domaines de l'emploi, du chômage, des métiers et des qualifications ainsi que de l'emploi des personnes handicapées.

Elle publie des informations conjoncturelles mensuelles et trimestrielles qui relèvent des trois premiers champs : demandeurs d'emploi en fin de mois, mouvement de main d'œuvre, entrées et sorties des salariés dans les établissements, par type de contrat et par motif, évolution de l'emploi salarié, évolution de l'intérim, tensions sur le marché du travail. Le suivi des bénéficiaires des mesures d'accompagnement des plans sociaux, et des mesures défensives de la politique de l'emploi (restructurations, chômage partiel, mesures de préretraites et de retraites progressives) donnent lieu à des publications annuelles. Elle participe à la réalisation de la note de conjoncture trimestrielle sur l'emploi et le chômage.

La sous direction conduit également des travaux d'évaluation, notamment sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

La sous direction étudie plus en détail des thèmes, soit régulièrement, soit en fonction de l'actualité économique et politique : insertion professionnelle des jeunes, processus de recrutement des entreprises, prospective des métiers et des qualifications dans la perspective du vieillissement de la population active, emploi et chômage de populations ciblées (handicapés, non qualifiés, immigrés-étrangers) ...

Ces publications et ces études s'appuient sur une production statistique interne (Mouvements de main d'œuvre, Déclaration Obligatoire des Travailleurs Handicapés, enquêtes statistiques), ou sur l'utilisation de sources externes (enquête emploi, fichiers administratifs de l'ANPE, de l'Unedic, ACOSS, autres enquêtes statistiques).

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

- Enquête sur l'utilisation des contrats par les entreprises
- Enquête auprès des demandeurs d'emploi sur l'activité réduite, le chômage (module BIT) et les entretiens mensuels
- Enquête auprès des personnes dispensées de recherche d'emploi ou des seniors inscrits à l'ANPE

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2009

- Étude sur les intérimaires inscrits comme demandeurs d'emploi à l'ANPE : sous réserve de l'accord de la CNIL sollicitée en 2008, deux fichiers administratifs seront appariés, celui des relevés mensuels de missions d'intérim de l'Unedic et celui des demandeurs d'emploi de l'ANPE.
- Exploitation du panel des DADS et du FHS
- Refonte de Nostra, application de production des données relatives aux demandeurs d'emploi et aux offres d'emploi.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2009

- Pour améliorer la qualité des statistiques sur les flux de main-d'œuvre, le dispositif de collecte sera simplifié (la centralisation de la gestion de la collecte débutera en 2009).
- La sous direction prendra en compte les recommandations du rapport du groupe de travail du CNIS sur les indicateurs d'emploi, de sous emploi, de chômage et de précarité de l'emploi, dans plusieurs domaines : les emplois courts et les formes particulières d'emploi ; les flux et les transitions sur le marché du travail ; les indicateurs d'ancienneté et de récurrence sur les listes de demandeurs d'emploi.
- Rénovation des « fiches-métiers » : prise en compte des nouvelles sources et des nouvelles nomenclatures.
- Étude de faisabilité sur les emplois vacants dans les établissements de 1 à 9 salariés et dans le secteur public (demande d'Eurostat).
- Lancement du nouvel exercice sur la prospective des métiers.
- Exploitation de l'enquête TeO : aspects insertion sur le marché du travail. Discrimination selon l'origine.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

- Enquête sur les mouvements de main-d'œuvre auprès des établissements de 1 à 49 salariés, en complément de la déclaration mensuelle à laquelle sont assujettis les établissements de 50 salariés ou plus.
- Enquête Sortants : publication trimestrielle

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

- Exploitation des déclarations mensuelles de mouvements de main-d'œuvre
- Exploitation des fichiers mensuels de relevés de missions d'intérim
- Exploitation annuelle de l'exercice 2007 de la DOETH
- Statistiques mensuelles sur le marché du travail
- Exploitation du fichier historique des demandeurs d'emploi de l'ANPE
- Exploitation des fichiers des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et des offres déposées à l'ANPE pour évaluer les tensions par métiers

3.3. Autres travaux

- Suivi statistique de l'emploi dans le secteur marchand
- Production trimestrielle des indicateurs du SPE : taux de sortie de l'ANPE de plus de trois mois nationaux et régionaux pour certains publics cibles, éloignés de l'emploi
- Suivi statistique des dispositifs de préretraites publiques et des dispenses de recherche d'emploi
- Suivi statistique des mesures d'accompagnement des plans sociaux
- Bilan annuel des allocations de la solidarité
- Bilan annuel de l'indemnisation du chômage

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

- Depuis 2007, les entreprises assujetties à la déclaration mensuelle de mouvements de main-d'œuvre peuvent télé-déclarer leur déclaration. En 2009, un nouveau service sera offert, la déclaration via un échange de données informatisées.
- Passage en vraie grandeur de la dématérialisation de DOETH ; mise au point de l'échange de données informatiques.

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1. Aspects régionaux et locaux

- Le système d'information sur l'intérim et sur les flux de main-d'œuvre dans les grands établissements continuera de fournir des résultats par région ou département.
- Poursuite de l'enrichissement des données régionales sur le marché du travail mises à disposition sur internet (refonte Nostra)

- Mise à jour de l'outil sur les tensions du marché du travail par Fap fines et par régions. Alimentation de l'outil du PSAR de Lille (Insee).

5.2. Aspects environnement

néant

5.3. Aspects européens

- Étude de faisabilité sur les emplois vacants dans les établissements de 1 à 9 salariés et dans le secteur public (demande d'Eurostat).
- Participation avec l'Insee aux travaux sur l'harmonisation des nomenclatures de professions (Esec notamment)
- Participation aux travaux sur la prospective par métiers menés au niveau européen
- Mise au point du module ad-hoc 2011 sur l'insertion des personnes handicapées

6. Diffusion des travaux

Les études de la Dares feront l'objet de publication sous la forme de « Première Synthèses » tandis que les indicateurs sont diffusés dans les publications « Premières Informations ».

Annexe : Publications 2007

13.5	PI	Conjoncture de l'emploi et du chômage au 4e trimestre 2006
33.1	PI	Conjoncture de l'emploi et du chômage au 1 ^{er} trimestre 2007
42.1	PI	Conjoncture de l'emploi et du chômage au 2 ^e trimestre 2007
11.1	PI	Marché du travail au 1er semestre 2006
34.1	PI	Marché du travail au 2 ^{ème} semestre 2006
01.3	PI	Marché du travail en novembre 2006
06.1	PI	Marché du travail en décembre 2006
10.1	PI	Marché du travail en janvier 2007
14.1	PI	Marché du travail en février 2007
18.1	PI	Marché du travail en mars 2007
23.1	PI	Marché du travail en avril 2007
27.2	PI	Marché du travail en mai 2007
32.1	PI	Marché du travail en juin 2007
36.1	PI	Marché du travail en juillet 2007
40.1	PI	Marché du travail en août 2007
45.1	PI	Marché du travail en septembre 2007
49.1	PI	Marché du travail en octobre 2007
06.3	PI	Chômage partiel en 2005
04.1	PI	Indicateurs mensuels d'emploi en novembre 2006
08.3	PI	Indicateurs mensuels d'emploi en décembre 2006
12.2	PI	Indicateurs mensuels d'emploi en janvier 2007
16.2	PI	Indicateurs mensuels d'emploi en février 2007
21.1	PI	Indicateurs mensuels d'emploi en mars 2007
25.4	PI	Indicateurs mensuels d'emploi en avril 2007
29.1	PI	Indicateurs mensuels d'emploi en mai 2007
34.3	PI	Indicateurs mensuels d'emploi en juin 2007
38.1	PI	Indicateurs mensuels d'emploi en juillet 2007
43.1	PI	Indicateurs mensuels d'emploi en août 2007
47.1	PI	Indicateurs mensuels d'emploi en septembre 2007
51.2	PI	Indicateurs mensuels d'emploi en octobre 2007
12.1	PI	Emploi salarié au 4ème trimestre 2006
25.3	PI	Emploi salarié au 1er trimestre 2007
38.2	PI	Emploi salarié au 2e trimestre 2007
51.2	PI	Emploi salarié au 3e trimestre 2007
07.2	PI	Intérim au 3ème trimestre 2006
17.1	PI	Intérim au 4ème trimestre 2006
35.1	PI	Intérim au 1er trimestre 2007
45.2	PI	Intérim au 2e trimestre 2007
30.2	PI	L'intérim en 2006
16.1	PS	Emploi dans les très petites entreprises en 2005
12.3	PS	Contrats courts vus par les salariés
13.3	PI	Apprentissage en 2005
09.1	PS	Contrat nouvelle embauche un an après
25.1	PI	Mouvements de main-d'œuvre au 1er trimestre 2006
25.2	PI	Mouvements de main d'œuvre au 2e trimestre 2006
38.4	PI	Mouvements de main-d'œuvre au 3e trimestre 2006
30.1	PI	Mouvements de main-d'œuvre en 2005
46.1	PS	Contrat jeunes en entreprise en 2006
46.2	PS	« Contrat jeunes en entreprise » : une étape dans les parcours d'insertion des jeunes peu qualifiés
01.1	PS	Emploi des travailleurs handicapés dans les entreprises de plus de 20 salariés en 2004
49.2	PS	Emploi des travailleurs handicapés dans les entreprises de 20 salariés ou plus en 2005
06.2	PI	Tensions sur le marché du travail au 3 ^e trimestre 2006
15.3	PI	Tensions sur le marché du travail au 4 ^e trimestre 2006
31.1	PI	Tensions sur le marché du travail au 1 ^{er} trimestre 2007
41.1	PI	Tensions sur le marché du travail au 2 ^e trimestre 2007
07.4	PI	Emploi et chômage des 50-64 ans en 2005

« Analyse de l'évolution des statistiques de demandeurs d'emploi inscrit à l'ANPE de la mi-2005 à la fin 2006 », document d'étude de la Dares n°128

« Intérim, comparaison de sources », document d'étude de la Dares n°122

« Séries de données régionales sur les mouvements de main-d'œuvre entre 1996 et 2005 », document d'étude de la Dares n°124

DARES - Sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle »

(Noter que ce qui relève de la formation, dans le programme de la DARES, est examiné par la formation Éducation, formation)

1. Exposé de synthèse

Dans le champ des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle, l'activité de la DARES en 2009 se structurera autour des principaux axes suivants :

- L'effort de mise à disposition régulière (mensuelle ou trimestrielle) de statistiques détaillées sur les publics de chacun des dispositifs de politiques de l'emploi et de la formation professionnelle sera poursuivi.
- Les nombreuses enquêtes menées en 2008 seront exploitées, afin d'alimenter les évaluations des différents dispositifs : enquête auprès des bénéficiaires des contrats d'aide à l'emploi du Plan de cohésion sociale et d'une population témoin, enquête sur le devenir des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, enquête sur l'accès à l'emploi des jeunes diplômés demandeurs d'emploi, enquête sur les particuliers utilisateurs de services à la personne.
- La deuxième vague de l'enquête auprès des bénéficiaires des contrats d'aide à l'emploi du Plan de cohésion sociale et d'une population témoin sera lancée.
- La DARES participera à l'évaluation des expérimentations déjà mises en place (contrats uniques d'insertion par exemple) ou qui pourraient l'être prochainement.
- La DARES participera à l'exploitation de l'enquête pilote internationale sur l'évaluation des compétences en milieu de travail menée en 2008 et coordonnée par l'OCDE.

2. Travaux nouveaux pour 2009

Une enquête statistique auprès des sortants de l'IAE devrait être lancée, via le CNASEA. Cette enquête permettrait d'obtenir une information sur l'insertion ou la réinsertion dans l'emploi des personnes accueillies dans une SIAE. Elle pourrait aussi permettre de recueillir des informations sur les actions d'accompagnement offertes par les SIAE (accompagnement, formation...).

3. Opérations répétitives

La sous-direction continuera à suivre les divers dispositifs de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle. Les mesures publiques de politique d'emploi et de formation font l'objet de remontées statistiques mensuelles (tableau de bord) et de publications trimestrielles ou annuelles portant sur les caractéristiques des bénéficiaires, des utilisateurs et des mesures. Les remontées en 2009 concerneront les mesures suivantes : contrat initiative emploi, contrat insertion-revenu minimum d'activité, contrat de professionnalisation, ACCRE, exonérations de charges zonées (ZRR, ZRU, ZFU), contrat d'accompagnement vers l'emploi, contrat d'avenir, contrat unique d'insertion, PACTE, CIVIS, emplois familiaux, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise de travail temporaire d'insertion.

Le département « formation professionnelle et insertion professionnelle des jeunes » poursuivra le suivi statistique des organismes de formation (exploitation des bilans pédagogiques et financiers), de l'action des conseils régionaux en matière de formation professionnelle (enquête annuelle), des stages en direction des demandeurs d'emploi (base BREST : Base REGIONALISÉE des STagiaires de la formation professionnelle) et réalisera le compte de la formation professionnelle.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1 Aspects régionaux et locaux

Bien que la formation professionnelle soit une compétence décentralisée aux Conseils Régionaux, le système d'information reste encore national à bien des égards. Ainsi, le suivi financier et physique de la formation professionnelle des salariés, renseigné à partir des bordereaux fiscaux 24-83 établis au niveau des entreprises, n'est pas régionalisable pour les entreprises possédant des établissements dans plusieurs régions. La DARES étudiera la possibilité d'effectuer leur régionalisation par des méthodes économétriques s'appuyant sur les données issues de l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre.

Le suivi des politiques de formation professionnelle des Conseils régionaux en faveur des demandeurs d'emploi s'est amélioré avec la constitution de la base BREST (base de données des demandeurs d'emploi en stages de formation rémunérés par l'État, l'Unedic et les Régions) ainsi qu'avec la refonte de l'enquête annuelle sur l'action des Conseils régionaux en matière de formation continue et d'apprentissage. Ces deux sources d'information continueront à alimenter les travaux de la commission des comptes du Conseil National de la Formation professionnelle tout au long de la vie.

5.2 Aspects européens

La DARES produit annuellement le volet français de la base de données PMT (politiques du marché du travail) d'Eurostat et participe à la task force d'Eurostat ayant pour mandat de réviser la méthodologie de cette base et d'améliorer sa capacité à fournir des indicateurs pour le suivi de la Stratégie européenne pour l'emploi.

La France s'est engagée dans le projet PIAAC (Programme for the International Assessment of Adult Competencies), vaste programme mené par l'OCDE. Elle a réalisé en 2008 un test du module JRA (Job Requirement Approach) sur les compétences requises au travail. La participation française au projet PIAAC associe la DEPP, la DARES et l'INSEE.

6. Diffusion des travaux

La diffusion des travaux de la sous-direction s'appuie sur plusieurs vecteurs, principalement :

- les publications de la DARES (« Premières informations/Premières Synthèses ») et « Documents d'étude » ;
- La mise à disposition sur internet de données statistiques dans la rubrique politique de l'emploi et de la formation professionnelle.

Annexe – Publications 2007-2008

« L'activité des missions locales et PAIO en 2006. La hausse de l'activité se poursuit avec la montée en charge du CIVIS », P.S n°2008-02.1.

« Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) : la moitié des jeunes occupe un emploi à la sortie du dispositif », *Premières Synthèses* n°2008-02.2.

« Le devenir des créateurs d'entreprise bénéficiaires de l'ACCRE en 2004 », PS n° 2008-09.1.

« Les bénéficiaires de l'ACCRE jugent l'accompagnement à la création d'entreprise : des motifs de satisfaction mais encore des attentes », P.S n°2008-09.2.

Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise : bilan fin 2005 – S. Casaux – PS 2007 - n°02.2

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) : près de 200 000 jeunes bénéficiaires entre mai 2005 et avril 2006 – L. Bonnevalle – PS 2007 - n°03.1

Les aides aux chômeurs, créateurs repreneurs d'entreprise - C. Daniel - PI 2007- n°05.2

L'activité des missions locales et PAIO en 2005 : forte hausse de l'activité sous l'effet de la mise en place du CIVIS – L. Bonnevalle – PS 2007 - n°07.1

Le devenir des bénéficiaires d'un CEC qui n'ont pas effectué préalablement de CES : six sur dix en emploi dans le mois qui suit leur sortie du dispositif - J. Pujol - PS 2007 - n°10.2

Les dispositifs de politique d'emploi dans les zones urbaines sensibles en 2004 : un accès privilégié des demandeurs d'emploi aux CES et SIFE collectifs- M. Bachelet - PI 2007- n°13.4

Les services à la personne en 2005 : poussée des entreprises privées - A. Chol - PS 2007- n°20.1

Les zones franches urbaines en 2005 : des embauches encore fortement concentrées - M. Bachelet - PI 2007 - n°26.1

Le coût de la politique de l'emploi en 2005 - B. Roguet – PS 2007 – n°32.3

L'insertion par l'activité économique en 2005 - M. Avenel - PI 2007- n°33.2

En 2005, baisse des embauches dans les zones de redynamisation urbaine, hausse dans les zones de revitalisation rurale – M. Bachelet - PI 2007 - n°38.3

Les contrats d'aide à l'emploi du PCS en 2006: forte hausse des embauches - P. Lamarche, J Pujol - PS 2007 - n°41.2

Le contrat jeunes en entreprise : une étape dans les parcours d'insertion professionnelle des jeunes peu qualifiés – S. Casaux – PS 2007 – n°46.2

Le « contrat-jeunes » en entreprise en 2006: davantage d'entrées suite à l'ouverture du dispositif à de nouveaux publics – S. Casaux – PS 2007 – n°46.1

« Bénéficiaires de minima sociaux et dispositifs d'aides à l'emploi depuis 2005 » P. Lamarche, O. Biau, B. Le-Rhun (contribution au rapport de l'ONPES)

« L'accompagnement des jeunes peu qualifiés par les missions locales » L. Bonnevalle (contribution au rapport de l'ONPES)

La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage en 2004 : L'État transfère aux régions les aides aux employeurs d'apprentis – S. Idmachiche – PS 2007 – n°02.1

L'offre de formation continue en 2004 : une activité toujours en expansion – S. Idmachiche – PS 2007 - n°15.2

La formation professionnelle des demandeurs d'emploi en 2005 : la Région, principal financeur – F. Tugores – PS 2007 - n°26.3

La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage en 2005 : premiers effets de la réforme de 2004 - T. Mainaud – PS 2007 – n°45.3

L'offre de formation continue en 2005 : toujours plus de formations dispensées mais le chiffre d'affaires se stabilise – T. Mainaud – PS 2007 - n°48.1

La VAE en 2006 au ministère chargé de l'emploi : des délais plus courts pour obtenir le titre professionnel – C. Bonaïti – PS 2007 – n°50.1

DARES - Sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles »

1. Exposé de synthèse

La sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles » traite des domaines des salaires, du temps de travail, des relations professionnelles, des conditions de travail et de la santé au travail. Elle est chargée du dispositif ACEMO (enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre).

Quatre axes prioritaires structureront l'activité de la sous-direction en 2009 :

1. La fourniture d'une information plus complète sur les évolutions, les inégalités de salaires et les pratiques salariales des entreprises par la mobilisation des diverses sources d'information disponibles.

Un soin particulier sera apporté à la diffusion d'indicateurs par branches professionnelles (ou regroupements de branches).

Différentes études seront publiées sur les thèmes des inégalités salariales entre les hommes et les femmes, de l'épargne salariale, du SMIC, des bas salaires et des pratiques salariales.

2. La production de données et d'études actualisées sur les conditions de travail. Les données des enquêtes récemment menées sur les conditions de travail (volet « salariés » de l'enquête COI-TIC - Changements organisationnels et informatisation-Technologies de l'information et de la communication-), la santé et les itinéraires professionnels (SIP) seront mobilisées. Seront également engagées les travaux préparatoires à la nouvelle édition de l'enquête « Conditions de travail » (qui sera profondément remaniée).

La sous-direction concourra également aux efforts faits pour améliorer l'information sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

3. La mobilisation de toutes les sources d'information issues tant de données administratives que d'enquêtes et d'études pour améliorer la connaissance de l'évolution des relations professionnelles, de l'implantation des institutions représentatives et des syndicats, de la négociation d'entreprise et des conflits. Les travaux préparatoires à la prochaine édition de l'enquête REPOSE (Relations professionnelles et négociation d'entreprise) seront engagés.

4. La poursuite des travaux relatifs au temps de travail : sa durée (grâce à l'exploitation des enquêtes ECMOSS et l'enquête Emploi) et son organisation.

Une information structurelle et conjoncturelle sera produite sur les heures supplémentaires et complémentaires par la mobilisation des différentes sources existantes (ACEMO, ECMOSS, enquête Emploi) et d'une enquête ad hoc.

2. Travaux nouveaux pour 2009

Le département « salaires et conventions salariales » poursuivra l'exploitation des enquêtes ACEMO sous leur forme actuelle qui constituera jusqu'en 2010 le socle de l'activité de production. Cependant les évolutions contextuelles devraient conduire le département à modifier son calendrier d'observation des salariés concernés par les revalorisations du SMIC. De même, l'enquête PIPA relative à l'épargne salariale sera adaptée en fonction de l'évolution des dispositifs.

L'année 2009 verra également la poursuite des exploitations du dispositif annualisé des enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires (ECMOSS) de l'INSEE, pour mesurer les inégalités salariales entre hommes et femmes et selon l'origine, analyser les caractéristiques des salariés au SMIC et plus généralement des travailleurs à bas salaires, etc..

La fourniture d'informations statistiques sur les salaires par branches professionnelles (ou par regroupement de celles-ci en champs conventionnels) constituera une priorité maintenue du département.

Le département « relations professionnelles et temps de travail » conduira en 2009 le volet « salariés » de l'enquête sur les pratiques en matière d'heures supplémentaires menée en 2008 auprès d'un échantillon d'entreprises. Une information structurelle et conjoncturelle sera produite les heures supplémentaires et complémentaires par la mobilisation des différentes sources existantes (ACEMO, ECMOSS, enquête Emploi).

En 2009, commencera la préparation de la prochaine enquête REPONSE (Relations professionnelles en entreprise) qui se déroulera en 2010 et 2011.

Le « département conditions de travail et santé » poursuivra la mise en œuvre de l'enquête SUMER (expositions aux risques professionnels) dont la phase de terrain se déroulera tout au long de l'année 2009. La deuxième vague de l'enquête SIP (Santé et itinéraires professionnels) sera lancée en 2009 pour une collecte fin 2010.

Fin 2009 commencera la préparation de la nouvelle édition de l'enquête « Conditions de travail » qui aura lieu en 2012. Cette nouvelle édition de l'enquête se déroulera dans des conditions largement renouvelées dans la mesure où ce ne sera plus une enquête complémentaire à l'enquête Emploi et que l'on envisage de la coupler à une enquête « Entreprises ».

Enfin, la DARES poursuivra ses travaux statistiques engagés en 2007 à partir des données sur les accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP) émanant de la CNAM-TS. En lien avec l'InVS, elle s'efforcera d'élargir cet exercice aux données émanant d'autres régimes dans la perspective de la centralisation des données sur les AT-MP inscrite dans la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

- Enquête trimestrielle ACEMO (y compris un volet spécifique sur le SMIC).
- Enquête annuelle complémentaire ACEMO sur la répartition des salariés et les conventions collectives.
- Enquête annuelle ACEMO sur la négociation et la représentation des salariés.
- Enquête annuelle ACEMO sur les petites entreprises.
- Enquête annuelle ACEMO sur la participation, l'intéressement, les plans d'épargne d'entreprise et l'actionnariat des salariés (PIPA).
- Apurement/redressement des enquêtes annuelles ECMOSS

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

- Exploitation par le département RPTT des fichiers administratifs relatifs aux licenciements de salariés protégés et aux résultats des élections professionnelles.
- Exploitation par le département RPTT des fichiers issus de l'enregistrement des accords d'entreprises ou d'établissements déposés dans les directions départementales du travail,
- Exploitation par le département SCS des accords liés à l'épargne salariale (y compris les nouveaux dispositifs).
- Exploitation plus systématique de la source DADS pour produire des données sur les salaires auparavant issues du dispositif ACEMO, allégé depuis la refonte de 2005-2006 et pour produire des indicateurs par branches professionnelles.
- Exploitation des fichiers d'accidents du travail et de maladies professionnelles en provenance de la CNAM-TS.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

• Enquêtes ACEMO

L'échantillon de l'enquête trimestrielle ACEMO était passé de 62 000 à 57 000 établissements en janvier 1996, puis en janvier 1999 à 38 000. Depuis janvier 2006, seuls 33 500 établissements sont

enquêtés : un important investissement méthodologique a permis de relever le seuil d'exhaustivité de 100 à 250 salariés, tout en améliorant la précision.

Parallèlement, la simplification des questionnaires et la substitution des DADS aux enquêtes ont été poursuivies et approfondies. Plusieurs questions ont été supprimées et le questionnement a été adapté aux systèmes d'information des entreprises, afin de faciliter la réponse de ces dernières et de raccourcir le temps de réponse.

Pour autant, la qualité et la quantité des informations produites n'ont pas diminué. La coopération étroite avec l'INSEE a notamment permis de rationaliser le dispositif d'observation en matière d'emploi et de salaires : l'enquête annuelle ACEMO a ainsi pu être supprimée grâce à l'annualisation du dispositif (préexistant) de collecte des enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires, et aux avancées dans la mise à disposition de l'exploitation des DADS.

Depuis 2006, le suivi des salariés bénéficiaires de la revalorisation du SMIC est effectué à partir de l'exploitation conjointe d'une question posée dans l'enquête sur les petites entreprises et d'un volet spécifique au questionnaire de l'enquête trimestrielle portant sur le 2ème trimestre, évitant ainsi l'envoi d'une enquête ad hoc sur ce thème.

En 2007, l'échantillon de l'enquête sur la participation, l'intéressement, les plans d'épargne d'entreprise et l'actionnariat des salariés (PIPA) a été limité au champ des entreprises de 10 salariés ou plus. Le nombre d'unités enquêtées a ainsi été ramené de 23 000 à 17 000 entreprises. Dans le même temps, un questionnement spécifique sur le thème de l'épargne salariale a été intégré à l'enquête sur les entreprises de 1 à 9 salariés, par substitution à un questionnement devenu obsolète.

5. Aspects particuliers du programme

5.1 - Aspects régionaux et locaux

Publication de données régionales sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (régime général)

5.2 - Aspects « environnement »

Néant

5.3 - Aspects européens

Les indicateurs statistiques demandés par Eurostat dans le cadre du règlement STS (heures travaillées dans l'industrie et la construction) sont élaborés et transmis chaque trimestre depuis 2001 par le département Salaires et conventions salariales dans les délais prévus.

Le département « salaires et conventions salariales » fournit également chaque trimestre à l'INSEE depuis la mi-2003 une mesure des emplois vacants : un questionnement sur les difficultés de recrutement et le nombre d'emplois vacants a été introduit à cet effet dans le questionnaire de l'enquête trimestrielle, à compter du quatrième trimestre 2002.

Le département RPTT fournit des indicateurs annuels sur les grèves pour le BIT.

Le département « Conditions de Travail et Santé » participe aux travaux de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Dublin). Un expert de la DARES fait partie du groupe mis en place par Eurostat sur les statistiques de risques professionnels. Le département CTS participe à une recherche européenne sur l'efficacité des institutions représentatives du personnel en matière de santé-sécurité au travail.

6. Diffusion des travaux

La diffusion des travaux de la sous-direction s'appuie sur plusieurs vecteurs, principalement :

- les publications de la DARES (« Premières informations/Premières Synthèses ») et « Documents d'étude » ;
- la participation aux publications de l'INSEE : « Données sociales », « France, portrait social », « Les salaires en France ».
- l'organisation de colloques et journées d'étude ;
- La mise à disposition sur internet de séries statistiques issues des enquêtes ACEMO, REPONSE et de sources administratives.

- La communication des fichiers de données issus des enquêtes aux chercheurs dans le respect des procédures relatives au secret statistique.

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2007- 2008

RELATIONS PROFESSIONNELLES et TEMPS de TRAVAIL :

Premières Synthèses

Janvier 2007	2007- 03.2 - La réduction du temps de travail : révélateur et source de développement des relations professionnelles en entreprises
Février 2007	2007-05.1 - Les institutions représentatives du personnel : davantage présentes, toujours actives, mais peu sollicitées par les salariés
Février 2007	2007-08.1 - Des conflits du travail plus nombreux et plus diversifiés
Avril 2007	2007 - 14.2 ; Présence syndicale : des implantations en croissance, une confiance des salariés qui ne débouche pas sur des adhésions
Mai 2007	2007 - 19.1- Les élections aux comités d'entreprise en 2005
Juillet 2007	2007 - 28.1- Négociations collectives et grèves dans le secteur marchand en 2005 : la moitié des entreprises d'au moins 50 salariés a négocié.
Septembre 2007	2007 - 39.3 - De plus en plus d'emplois à temps partiel au cours des vingt-cinq dernières années
Septembre 2007	2007 - 39.4 - Six figures de l'emploi à temps partiel

Documents d'études

- n°2007-126 : Le poids du temps partiel dans les trajectoires professionnelles des femmes.

ORGANISATION DU TRAVAIL, CONDITIONS DE TRAVAIL :

Premières Synthèses

Janvier 2007	2007-01.02 - Conditions de travail : une pause dans l'intensification du travail
Mars 2007	2007-09.03 - Plus de trois établissements sur quatre déclarent évaluer les risques professionnels
Avril 2007 -	2007 - 15.1 - Contact avec le public : <i>près d'un salarié sur quatre subit des agressions verbales</i>
Août 2007	2007-31.02 - Accidents et conditions de travail
Janvier 2008	2008 - 03.1 - Pénibilité du travail et sortie précoce de l'emploi
Janvier 2008	2008- 05.1 - La prévention des risques professionnels vue par les salariés
Février 2008	2008 - 07.3 - Les ouvriers du bâtiment et des travaux publics : <i>des contraintes physiques et des expositions aux produits chimiques importantes, une autonomie assez élevée dans le travail</i>

RÉMUNÉRATIONS ET SALAIRES, NÉGOCIATIONS SALARIALES :

Premières Informations et Premières Synthèses

Février 2007	2006-07.2 - L'emploi dans les très petites entreprises en juin 2004 : quatre salariés sur dix sont à temps partiel sous un contrat à durée déterminée ou aidé
Février 2007	2006-08.2 - Enquête trimestrielle ACEMO 4ème trimestre 2006 - Résultats provisoires
Mars 2007	2007-10.3 - Hommes et femmes cadres en 2002 : inégalités d'accès aux emplois et inégalités salariales
Mars 2007	2007-13.1 - Les bénéficiaires de la revalorisation du SMIC au 1er juillet 2006
Mars 2007	2007-13.2 - Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre au 4ème trimestre 2006 - Résultats définitifs
Avril 2007	2007-16.1 - L'emploi dans les très petites entreprises en juin 2005
Mai 2007	2007-21.2 - Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er trimestre 2007 - Résultats provisoires

Juin 2007	2007-26.2 - Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er trimestre 2007 - Résultats définitifs
Juillet 2007	2007-27.1 - La rémunération dans les entreprises en 2005 : une hausse de 3% pour les salariés à temps complet
Août 2007	2007-34.2 - Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 2ème trimestre 2007 - Résultats provisoires
Septembre 2007	2007-37.1 - Les pratiques salariales des entreprises : plus de diversification, davantage de primes de performance
Septembre 2007	2007-39.1 - La hiérarchie des salaires entre 1996 et 2004 : l'éventail se resserre dans les petites et moyennes entreprises
Septembre 2007	2007-39.2 - La hiérarchie des salaires entre 1996 et 2004 : l'éventail se resserre légèrement pour les salariés à temps plein du secteur privé
Septembre 2007	2007-39.5 - Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 2ème trimestre 2007 - Résultats définitifs
Novembre 2007	2007-44.1 -L'épargne salariale en 2005 : plus de quatre salariés sur dix perçoivent une prime
Novembre 2007	2007-47.2 - Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 3ème trimestre 2007 - Résultats provisoires
Décembre 2007	2007 – 52.1 - Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 3ème trimestre 2007 - Résultats définitifs
Février 2008	2008 – 08.2 - Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 4ème trimestre 2007 - Résultats provisoires
Mars 2008	2008-10.1-L'emploi dans les très petites entreprises juin 2006 : émergence du contrat nouvelles embauches
Mars 2008	2008-10.3 Les bénéficiaires de la revalorisation du SMIC au 1er juillet 2007

**Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique
DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation**

Non disponible

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) Département Entrées dans la vie active

1. Introduction

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de sortants de formation initiale (au sens du bilan formation-emploi) a représenté une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. L'enquête Génération 92 a amorcé ce nouveau dispositif qui rend possible des exploitations correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité). Depuis l'automne 1999, le CEREQ a travaillé à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête "génération 92" (auprès des sortants de 1992). Le souci de produire périodiquement des résultats comparables a conduit à la **réalisation régulière d'enquêtes de type "génération"**.

On peut distinguer deux finalités principales pour ces enquêtes :

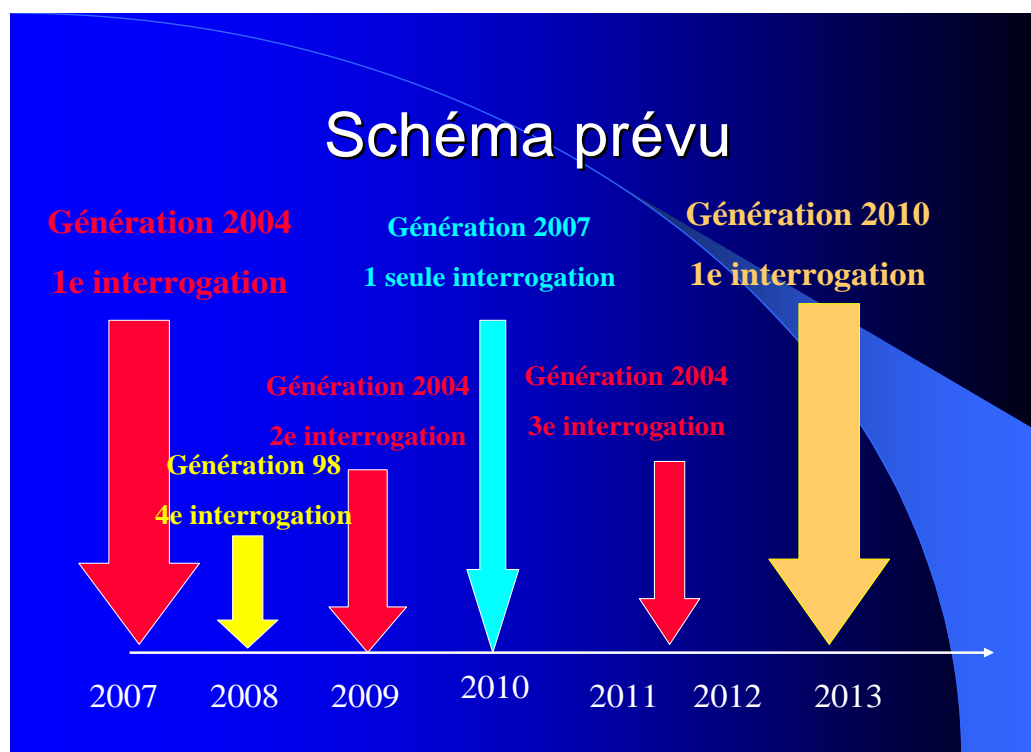
- **produire des données standards**, dans un délai relativement court après l'interrogation, et comparables d'une enquête à l'autre, dans une perspective **d'aide à la décision**. Les indicateurs utilisés sont des indicateurs d'état (taux d'emploi, taux de chômage, PCS....) et de parcours mis au point au cours de l'exploitation de "génération 92".
- **contribuer à la compréhension des processus d'insertion** en mettant l'accent sur une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités professionnelles après la sortie du système éducatif.

Les enquêtes génération s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les trois ans :

- **une enquête « génération pleine »** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :
 - . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
 - . des ré-interrogations à 5 et à 7 ans plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant en outre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple, sur les insertions les plus problématiques).
- **une enquête « mini-génération »** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

L'enchaînement est donc le suivant : génération 98 (avec plusieurs interrogations) ; mini-génération 2001, génération 2004 (avec plusieurs interrogations), mini-génération 2007, ... (voir schéma ci-dessous).

Ce dispositif doit permettre aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons peuvent donc être élargis en conséquence.



2. Travaux nouveaux ou rénovés pour 2009

Génération 2004

Un sous-échantillon de la Génération 2004, qui aura été interrogée une première fois au printemps 2007, sera tiré pour une deuxième interrogation (en 2009). Les jeunes recevront un courrier en 2008 leur adressant les premiers résultats de l'enquête.

Génération 2007

La Génération 2007 doit être interrogée au printemps 2010. La collecte des bases d'anciens élèves ou étudiants sera réalisée en 2008-2009.

3. Opérations répétitives

Néant

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1 Aspects régionaux et locaux

Comme l'enquête Génération 98, Génération 2004 permettra d'établir des indicateurs d'insertion par sexe et grands niveaux de diplôme dans chaque région. Les extensions régionales en Paca, Poitou-Charentes, Lorraine et Basse Normandie permettront des analyses plus fines sur ces régions.

Comme pour les précédentes enquêtes, des extensions régionales de l'enquête Génération 2007 seront proposées au financement des Régions.

5.2 Aspects environnement

Néant

5.3 Aspects européens

Néant

6. Diffusion des travaux

Comme pour les enquêtes précédentes, les premiers résultats de Génération 2004 feront l'objet de plusieurs publications :

- un ouvrage « Quand l'école est finie... » livrant des chiffres clés sur les parcours des jeunes par grand niveau de formation et spécialité agrégée.
- un numéro du BREF Céreq
- un ouvrage de la collection Notes Emploi Formation du Céreq pour l'insertion des sortants de l'enseignement supérieur
- un ouvrage de même type pour l'insertion des sortants de l'enseignement professionnel secondaire.

Pour Génération 98, les dernières interrogations (en 2008) feront l'objet d'études thématiques et donneront lieu à publication dans les collections du Céreq et dans des revues scientifiques.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Thème et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Dispositif rénové d'observation des entrées dans la vie active	CEREQ -Départ. Entrées dans la vie active	- Génération 2004 : 2 ^e interrogation prévue en 2009 - Génération 2007 : en préparation	

Annexe : liste de quelques publications issues des enquêtes Génération

Bref - Lettre mensuelle d'information sur les travaux du CEREQ

- « Vivre en couple et être parents . Impacts sur les débuts de carrière ». D. Epiphane, T. Couppié, BREF CEREQ n° 241, mai 2007
- « Les sept premières années de vie active de la Génération 98 . Entre insertion et débuts de carrière ». T. Couppié, C. Gasquet, A. Lopez, BREF CEREQ n° 234, octobre 2006
- « Jeunes issus de l'immigration. Une pénalité à l'embauche qui perdure. ». R. Silberman, I. Fournier, BREF CEREQ n° 226, janvier 2006
- « D'une génération à l'autre ... Les "effets" de la formation initiale sur l'insertion ». J. Rose, BREF CEREQ n° 222, septembre 2005
- « De la thèse à l'emploi. Les débuts professionnels des jeunes titulaires d'un doctorat. ». J-F. Giret, BREF CEREQ n° 220, juin 2005
- « Les salaires des hommes et des femmes. Des progressions particulièrement inégales en début de vie active. ». A. Dupray et S. Moullet, BREF CEREQ n° 219, mai 2005
- « Les mobilités en début de vie professionnelle. Externes ou internes aux entreprises, des évolutions aux effets très différents ». A. Dupray, BREF CEREQ n° 216 février 2005
- « L'apprentissage : une idée simple, des réalités diverses ». J-J. Arrighi, BREF CEREQ n° 223 octobre 2005
- « Pourquoi changer de région en début de vie active ». V. Roux, BREF CEREQ n° 210 juillet-août 2004
- « Lorsque le processus d'insertion professionnelle paraît grippé ». V. Mora, BREF CEREQ n° 206 mars 2004
- « Les jeunes issus de l'immigration. De l'enseignement supérieur au marché du travail ». FRICKEY Alain -, MURDOCH Jake, PRIMON Jean-Luc, BREF CEREQ n° 206 février 2004
- « Les jeunes « sans qualification » Un groupe hétérogène, des parcours divers ». C. Gasquet BREF CEREQ n° 202 novembre 2003
- « Les jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement supérieur ». G. Thomas, BREF CEREQ n° 200 septembre 2003
- « Quelle utilité les cap et bep tertiaires ont-ils aujourd'hui ? ». T. Couppié, A. Lopez, BREF CEREQ n° 196 avril 2003
- « L'enseignement supérieur professionnalisé. Un atout pour entrer dans la vie active ? » J-François Giret, Stéphanie Moullet, Gwenaëlle Thomas, n° 195 mars 2003
- « Géographie de l'insertion – Plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud ». D. Martinelli, BREF CEREQ n° 186, mai 2002.
- « Génération 98 – A qui a profité l'embellie économique ? ». D. Epiphane, JF Giret, P. Hallier, A. Lopez, JC. Sigot, BREF CEREQ n° 181, décembre 2001.

Ouvrages

- « Quand la carrière commence...les sept premières années de vie active de la Génération 98 » . Céreq, 2007
- « Quand l'école est finie...Premiers pas dans la vie active de la Génération 2001 » . Céreq, 2005
- « Des formations, pour quels emplois ? » coordonné par J-F. Giret, A. Lopez, J. Rose, La Découverte 2005
- « De l'enseignement supérieur à l'emploi : les trois premières années de vie active de la Génération 98 », J-F. Giret, S. Moullet, G. Thomas. Céreq, Décembre 2002.

Revues

- « Bilan formation-emploi. De l'école à l'emploi : parcours », Dossier, ECONOMIE ET STATISTIQUE , 2004 , n° 378-379 (paru en juillet 2005)
- « De l'école à l'emploi. » Les débouchés filière par filière. Quelles formations pour quel métier. Le lien formation-emploi analysé par quinze spécialistes. ALTERNATIVES ECONOMIQUES, janvier 2005, Hors-série pratique n° 17, 144 p.
- « Ces territoires qui façonnent l'insertion », Dossier, FORMATION EMPLOI, juillet-septembre 2004, n° 87, pp. 45-62

Tableaux statistiques sur le site web du Céreq

Génération 98 – indicateurs standard d'insertion par diplôme – décembre 2002.

Centre d'études de l'emploi - CEE

1. Introduction

Le CEE n'est pas à proprement parler un organisme producteur. Il participe cependant directement à l'élaboration de sources statistiques par la prise en charge de la conception scientifique et/ou la coordination d'ensembles d'acteurs ou de prestataires. Ça a été le cas en 2005-2006 pour l'enquête COI (Changements organisationnels et informatisation) auprès des entreprises, en 2006 pour l'enquête COI auprès des salariés, en 2007 pour les enquêtes COI auprès des employeurs de la Fonction Publique et auprès des hôpitaux, ainsi que pour l'enquête SIP (Santé, itinéraires professionnels) auprès des actifs, dont la deuxième phase doit se dérouler en 2010.

Le CEE participe aussi indirectement à l'élaboration de sources et leurs exploitations nationales par ses capacités d'expertise :

- participation à des groupes de pilotage ou groupes de travail sur questionnaires ou préparation d'enquêtes puis comité d'exploitation : enquêtes COI et SIP, l'enquête ACEMO spécifique sur l'organisation du temps de travail, de la DARES ; enquête complémentaire à l'enquête emploi « conditions de travail », enquête « HID-Santé 2008 de la DREES et INSEE ».
- réalisation de post-enquêtes et exploitation, ou retour sur le terrain suite à une enquête statistique dans un objectif d'évaluation, notamment : enquêtes COI et SIP, enquêtes « Conditions de travail » ; enquête REPOSE de la DARES ; enquête « relations de coopération au travail dans les établissements de santé » de la DREES).

2. Travaux nouveaux ou rénovés pour 2009

2.1 Participation à l'élaboration de sources statistiques (coordination, coproduction)

L'enquête « Changements organisationnels et Informatisation » (COI)

Il s'agit d'un dispositif d'enquêtes couplées entreprises/salariés, conçues à l'origine par le CEE, puis développées et réalisées au sein d'un consortium qui réunit désormais l'INSEE, la DARES, le CEE, le SESSI, le SCEES et le SESP, ainsi que la DGAFP et la DREES pour l'extension de COI à la fonction publique d'état et aux hôpitaux. Le rôle spécifique du Centre d'études de l'emploi est d'assurer la direction scientifique du dispositif et d'organiser la coordination du dispositif en vue du couplage entreprise/salariés. CEE, DARES et INSEE sont conjointement maître d'ouvrage de l'ensemble du dispositif. Un Comité d'exploitation de l'enquête COI regroupant les différents partenaires et les chercheurs impliqués dans l'utilisation des enquêtes, fonctionnera en 2009.

La collecte du volet « entreprises » de l'enquête (enquête COI-TIC) a été réalisée fin 2005 et début 2006. Celle auprès des salariés fin 2006. Des extensions de l'enquête COI ont été menées au cours de l'année 2007 auprès d'employeurs de la Fonction Publique d'État et auprès d'hôpitaux.

Aux cours des années 2008 et 2009, des post-enquêtes qualitatives sont et seront menées sur un ensemble de thématiques qui avaient été présentées au comité du label du CNIS en 2006.

L'enquête « Santé – itinéraires professionnels » (SIP)

À la suite du bilan des sources quantitatives dans le champ de la santé et des itinéraires professionnels (réalisé au CEE à la demande de la DREES et de la DARES), la conception d'un outil complémentaire à l'existant a été mise en route depuis 2004. En étroite collaboration avec l'INSEE, la DREES et la DARES, le CEE a poursuivi la mise au point du questionnaire et du protocole de la première phase de l'enquête qui s'est déroulée en 2006 et 2007. Le CEE anime le Comité Scientifique qui poursuit ses travaux en matière d'exploitation, et de préparation de post-enquêtes. Un second appel d'offre est prévu début 2009, pour des exploitations complémentaires quantitatives et des entretiens qualitatifs. L'année 2009 sera aussi largement consacrée à la préparation de la deuxième phase de l'enquête (lancement prévu en 2010).

2.2 Interventions à titre d'expert, pré enquêtes, post enquêtes

En 2009, le CEE contribuera essentiellement aux comités et groupes de travail pour l'exploitation des données des enquêtes sur lesquelles il était intervenu auparavant : outre les enquêtes COI et SIP (voir §2.1 ci-dessus), il s'agit de l'enquête ACEMO spécifique sur l'organisation du temps de travail, l'enquête REPONSE (DARES) et les enquêtes HID-Santé et « Aidants » (INSEE et DREES).

2.3 Intervention au titre d'utilisateur :

Outre les différents fichiers des enquêtes auxquelles il aura contribué et les fichiers appariés aux fichiers de l'enquête COI (EAE, SUSE, DMST, LIFI et les DMMO), le CEE utilise couramment l'enquête sur l'emploi française et différentes enquêtes complémentaires associées. Le CEE poursuivra ses travaux sur les enquêtes REPONSE, l'enquête « Familles et employeurs » de l'INED, l'enquête « conditions de travail » de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et plusieurs autres enquêtes au niveau européen (voir § 5.3). Le CEE utilisera aussi les fichiers de l'enquête OFER (Offres d'emploi et recrutement) de la DARES, du dispositif SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) de l'INSEE, des enquêtes « HID-Santé » et « Aidants auprès des personnes handicapées ou dépendantes » (enquêtes couplées en 2008, INSEE et DREES)

Pour ce qui concerne les fichiers d'origine administrative, le CEE utilisera en particulier ceux relatifs aux contrats d'emploi aidés et les fichiers des cotisants de l'ACOSS, ainsi que le Fichier Historique Statistique des demandeurs d'emploi (convention pour l'évaluation du dispositif « Fillon 2003 ». On notera aussi un usage plus intensif des fichiers DADS, ainsi que des fichiers du Recensement de la Population (voir § 5.1)

3. Opérations répétitives

Néant

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet au CEE

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1 Aspects « régionaux et locaux »

Ces aspects sont abordés essentiellement dans le cadre de l'utilisation de sources nationales, en particulier de différents fichiers administratifs à des fins d'évaluation des politiques publiques. Des travaux spécifiques ont déjà conduit à la production d'indicateurs aux niveaux locaux, notamment les Zones d'emploi et les Zones urbaines. Sensibles. Dans le cadre de l'opération SOLSTICE – Système d'observations localisées et de simulation des trajectoires d'insertion, de chômage et d'emploi – en partenariat avec l'Université d'Evry-Val-d'Essonne, les DADS, les fichiers de l'ANPE et de la CNAF et en 2009 les fichiers du recensement de la population, sont utilisés pour produire des indicateurs au niveau communal.

5.2 Aspects « environnement »

Sans objet au CEE

5.3 Aspects « européens »

Le volet « entreprises » de l'enquête COI est articulé à une enquête européenne sur les Technologies de l'Information et des Communications (enquête TIC).

Le CEE participe à l'exploitation de l'enquête de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de Dublin sur les entreprises, le temps de travail et l'articulation des temps sociaux (CSWT- Company Survey on working-time and work-life balance).

Au titre d'utilisateur, les fichiers individuels du panel européen des ménages, ainsi que les Labour Force Cost Surveys, Labour Force Survey, l'European Social Survey (ESS) et l'International Social Surveys (ISS), l'enquête sur les conditions de travail de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et la base SESPRO d'EUROSTAT sont utilisés pour des travaux liés à divers appels d'offres européens ou de comparaisons internationales. S'y ajoutera en 2009 l'utilisation de EU-SILC (statistiques européennes sur les revenus et conditions de vie).

Agence nationale pour l'emploi - ANPE

Direction des études, évaluations et statistiques

1. Introduction - Synthèse

L'année 2009 sera marquée par le déploiement des actions faisant suite aux préconisations attendues en avril 2008, issues du groupe de travail du CNIS présidé par Jean Baptiste de Foucauld. Ces actions porteront sur la mesure de la demande d'emploi, ses catégories, le poids de la récurrence et la durée au chômage, la nature des offres déposées à l'ANPE. Elles s'attacheront également à améliorer la connaissance des motifs d'entrée au chômage au travers d'une nouvelle enquête menée en lien avec la DARES. Les nouveaux indicateurs feront l'objet de publications renouvelées mensuelles, trimestrielles et annuelles.

Ces actions devront être affinées et déployées en 2009, après une première phase de concertation avec la DARES et de mise en œuvre en 2008.

2. Travaux nouveaux pour 2009

Ceux-ci porteront sur la réalisation du projet d'enquête « entrants » auprès des demandeurs d'emploi s'inscrivant à l'ANPE (ou à la future institution issue de la fusion avec les Assédic).

Ce projet d'enquête « entrants » élaboré en commun avec la DARES et soumis pour avis d'opportunité au CNIS en 2008 devrait faire l'objet de ses premières réalisations trimestrielles en 2009, de manière à améliorer les informations sur les motifs d'inscription en tant que demandeur d'emploi (dont un tiers n'est actuellement pas connu).

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

L'enquête « sortants » menée trimestriellement en collaboration avec la DARES auprès d'un échantillon de 15 000 demandeurs d'emploi sortis des fichiers de l'Agence sera poursuivie, de façon à assurer la qualité et la complétude des données sur les motifs de sortie et la situation des personnes au regard de l'emploi et de la formation notamment.

L'enquête annuelle REPERE auprès d'un échantillon de 15 000 établissements sera poursuivie en 2009. Elle permettra de produire un diagnostic conjoncturel sur les différents secteurs recruteurs (bilan de l'année 2009 et perspectives pour 2010) ainsi qu'une analyse sur une thématique spécifique à préciser ultérieurement.

3.2 Exploitation de fichiers administratifs

Le suivi mensuel des demandes et offres d'emploi

Il s'agit de poursuivre la maintenance et l'exploitation du système d'information statistique fondé sur les données administratives relatives à la demande et l'offre d'emploi. Ceci se fera en cohérence avec les systèmes d'information opérationnels et les évolutions des modalités de suivi et d'accompagnement des demandeurs d'emploi. Seront produits en concertation avec la DARES des indicateurs mensuels sur les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (à l'avenir l'institution nationale publique résultant de la fusion) et les offres d'emploi qui y sont déposées.

Le Fichier historique statistique des demandeurs d'emploi

Les actions précédentes permettront de poursuivre l'actualisation du Fichier historique des demandeurs d'emploi, avec pour priorités de l'enrichir d'indicateurs sur les services rendus aux demandeurs, d'en faciliter l'accès et d'en développer la valorisation dans un cadre partenarial (avec la DARES, le CEE et le Céreq notamment). Ce partenariat permettra aussi de s'appuyer sur les démarches initiées en 2007 de rapprochement/appariement avec l'enquête Emploi de l'INSEE (afin de

mieux comprendre les comportements de demandeurs d'emploi inscrits et non inscrits à l'ANPE et de caractériser les facteurs de divergences entre les sources sur la mesure du chômage) ou avec les DADS (afin de disposer d'informations longitudinales sur les trajectoires au chômage et en emploi).

La définition et la publication de nouveaux indicateurs sur la demande et l'offre d'emploi

La conception et la diffusion de ces nouveaux indicateurs seront menées en concertation avec la DARES et en réponse aux préconisations du rapport IGS/IGAS de 2007 et du groupe de travail du CNIS présidé par Jean Baptiste de Foucauld.

Ces indicateurs rénovés, définis en 2008, porteront sur les catégories d'inscription ainsi que sur la mesure de la récurrence et sur la durée d'inscription au chômage.

Cette démarche suppose également de réviser le système de publications (mensuelles, trimestrielles, semestrielles ou annuelles) en intégrant ces nouveaux indicateurs et en les accompagnant des informations utiles pour apprécier l'impact du changement éventuel des modalités administratives et techniques d'accompagnement de demandeurs d'emploi sur la mesure effectuée. Cela pourra aussi s'appuyer sur les résultats tirés de l'appariement Fichier historique/Enquête emploi évoqué au point 1.

De même, de nouveaux indicateurs sur l'offre d'emploi ou sur les tensions sur le marché du travail seront élaborés et diffusés. La question des emplois vacants sera en particulier prise en compte.

La production d'indicateurs complémentaires sur les publics cibles de la politique d'emploi et de la politique de la Ville

Les exploitations à venir viseront à produire des indicateurs complémentaires sur certaines catégories de demandeurs d'emploi, notamment les publics cibles des politiques d'emploi bénéficiaires des minima sociaux et des différents revenus de remplacement.

Elles viseront aussi à prolonger l'exploitation du fichier des demandeurs d'emploi enrichi par le « géocodage » effectué par l'INSEE et permettant l'introduction de l'identifiant de chaque ZUS dans laquelle peut résider le demandeur.

3.3 Autres activités : le suivi de l'évolution des nomenclatures d'analyse de la demande et de l'offre d'emploi

A partir de 2009, la NAF révisée sera généralisée à l'ensemble des outils mobilisés par l'ANPE. A la même période, sera activé le nouveau répertoire ROME (V3), qui suscitera dès 2008 la participation aux travaux de rénovation des familles professionnelles (FAP) avec la DARES et l'INSEE. Enfin, le DEES suivra les travaux relatifs à la nomenclature internationale ISCO.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La conception et la réalisation de l'enquête auprès des 15 000 établissements du panel REPERE seront revues comme chaque année afin d'améliorer et de simplifier les modalités d'interrogation.

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1 Aspects régionaux et locaux

La production d'indicateurs sur les régions d'Outre Mer et leur intégration dans les statistiques nationales s'effectueront en fonction des dispositions prises, suite aux conclusions du rapport INSEE et aux éléments qui ont été transmis au Parlement en 2008.

Seront également poursuivis les travaux d'élaboration et de diffusion d'indicateurs départementaux et régionaux sur la demande d'emploi et notamment les bénéficiaires des minima sociaux inscrits à l'ANPE.

5.2 Aspects « environnement » : non concerné

5.3 Aspects européens

Sera poursuivie en 2009 la participation du DEES au groupe de travail européen sur l'élaboration d'indicateurs de performance des services publics de l'emploi.

Devrait aussi être poursuivie la participation à un groupe de travail animé par la Commission européenne sur la comparaison de l'offre d'emploi en Europe et la constitution d'une batterie d'indicateurs pertinents.

6. Diffusion des résultats

La diffusion des indicateurs sur la demande et l'offre d'emploi s'inscrira dans le cadre de la coopération avec la DARES et visera la poursuite de la révision des supports de publication, en cohérence avec les préconisations du groupe de travail du CNIS présidé par Jean Baptiste de Foucauld. Cette révision portant sur les catégories de demandeurs d'emploi, sur la mesure de la récurrence et sur celle de la durée au chômage.

Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) Observatoire de l'emploi territorial

La loi n° 2007-209 du 19 février 2007 modifie profondément l'article 12-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 sur les missions du Centre National de la Fonction Publique Territoriale « **CNFPT** », notamment l'alinéa 3 qui précise que le CNFPT est chargé de « *la gestion de l'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale ainsi que le répertoire des emplois de direction énumérés aux articles 47 et 53* ».

1. Exposé de synthèse

L'action du Centre National de la Fonction Publique Territoriale « **CNFPT** » se situant sur le champ de la formation professionnelle, l'établissement a développé, depuis 1991, l'observation et l'anticipation sur les emplois, les métiers et la formation des territoriaux.

L'observatoire de la fonction publique territoriale met en œuvre le programme des études nationales :

- décidé par les instances délibérantes du CNFPT (commission emploi et prospective, conseil national d'orientation et conseil d'administration),
- élaboré et validé par la formation spécialisée n°1 du conseil supérieur de la Fonction Publique Territoriale.

A l'instar des programmes annuels précédents, cette proposition pour l'année 2009, poursuit 4 objectifs :

- permettre aux instances et aux structures de l'établissement d'anticiper les besoins de recrutement et de formation des collectivités
- éclairer les décideurs locaux dans la mise en œuvre d'une gestion des ressources humaines en leur proposant des repères pour mieux se situer et se comparer
- aider le CSFPT dans ses prérogatives de tenue des statistiques et d'études sur l'organisation et le perfectionnement de la gestion du personnel et des administrations territoriales
- consolider les collaborations établies entre le CNFPT et ses nombreux partenaires : les centres de gestion, les directions générales des ministères (DGCL, DGAFP, DGEFP...), l'INSEE...

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes nouvelles

- Étude sectorielle sur les personnels des services techniques dans les collectivités territoriales.
- Enquêtes statistiques régionales sur les métiers territoriaux : Bourgogne, Alsace, et Lorraine.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés

- Perspectives démographiques de la FPT : mise à jour des tendances.
- Mise à jour du répertoire des métiers territoriaux.
- Les emplois de direction et la parité dans les emplois supérieurs des collectivités territoriales.
- Les contrats aidés dans les collectivités territoriales : exploitation des fichiers de la DARES.

3. Opérations répétitives

- *L'enquête de conjoncture sur l'emploi territorial n°13*

Cette enquête retrace, tous les ans et avec un délai de fabrication de trois mois, la situation et les grandes tendances de l'emploi territorial. Elle se fonde sur les réponses téléphoniques d'un panel de 2500 collectivités.

- *Synthèse des bilans sociaux 2007*

Réalisée à la demande du conseil supérieur de la FPT et en partenariat avec la DGCL.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises (collectivités territoriales)

- Dématérialisation de la collecte d'informations (formulaire en ligne pour les enquêtes de conjoncture)

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1 Aspects régionaux et locaux

Les résultats des enquêtes et synthèses statistiques sont systématiquement déclinés par région administrative, par délégation régionale « CNFPT » et éventuellement par département et mis à la disposition de l'échelon géographique régional.

5.2 Aspects « Environnement »

Rien à signaler

5.3 Aspects européens

Rien à signaler

6. Liste des publications

Toutes les publications de l'observatoire sont disponibles et téléchargeables sur le site : www.observatoire.cnfpt.fr

Extraits de programmes statistiques 2008
présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

	page
Formation Agriculture	49
Formation Commerce, services	50
Formation Démographie, conditions de vie	51
Formation Éducation, formation	52
Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie	53
Formation Santé, protection sociale	54
Formation Statistiques régionales et locales	56
Formation Transports, tourisme	57

Formation Agriculture

INSEE - Direction des statistiques d'entreprises Département de l'industrie et de l'agriculture - Division Agriculture

La production d'études, qui s'appuie souvent sur des fichiers fiscaux ou administratifs enrichis avec des données d'enquêtes agricoles. Ces études sont relatives au fonctionnement économique des exploitations (analyse des coûts de production à partir d'un modèle développé par l'Insee, le Scees et l'Inra sur la base Rica, ou encore des performances économiques à partir du fichier fiscal des bénéficiaires réels agricoles ou du RICA). Elles concernent également les revenus globaux des ménages d'agriculteurs (c'est à dire y compris les revenus non agricoles du ménage) à partir des appariements du Rica avec la source fiscale ménage (IRPP) ou encore des fichiers de la CCMSA. Elles traitent aussi de la formation du prix des terres agricoles à partir du fichier des notifications individuelles des notaires aux SAFER.

Les fichiers des cotisants à la Mutualité Sociale Agricole et la nouvelle base « non -salariés » qui sera mise à disposition par l'Insee à partir de mi 2008 seront appariés au fichier de la dernière enquête structure (avant de pouvoir utiliser le recensement) pour analyser l'emploi et les revenus des agriculteurs. Ils donneront lieu aussi à une première analyse de la pluriactivité de l'agriculteur (exploitant qui a d'autres activités, qu'elles soient salariées ou non salariées).

Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) Direction des statistiques et des études économiques et financières

L'utilisation des données contenues dans la DUE (déclarations uniques d'embauches) devrait permettre de disposer d'informations plus fraîches sur l'évolution conjoncturelle des contrats d'emploi des salariés agricoles.

La transmission à l'INSEE de fichiers sur les non salariés relevant du régime agricole est en cours de test.

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA concernent la fourniture d'informations sur

- les employeurs et les salariés du régime agricole : évolution des effectifs, des assiettes, et des cotisations ;
- les non salariés du régime agricole : évolution des effectifs, nouveaux installés, assiettes et cotisations

Formation Commerce, services

Ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales

Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales

Bureau A1 : Observatoire des activités commerciales, artisanales, de services et des professions libérales

L'observatoire n'effectue pas d'enquête statistique directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes.

Les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...), ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le "droit de suite", qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation de ce secteur dans les statistiques d'entreprises ; de fait, on constate que désormais, une majorité des entreprises relevant des secteurs de l'artisanat, et comptant de 11 à 19 salariés, est inscrite au registre des métiers.

La connaissance juridique des entreprises inscrites au répertoire des métiers (statistiques sur les inscrits) est assurée par l'exploitation du répertoire Sirene où une variable permet de distinguer les activités artisanales et de déterminer la classe de cette activité selon la nomenclature NAFA (nomenclature des activités française de l'artisanat)

Formation Démographie, conditions de vie

Ministère de la culture et de la communication

Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)

Enquête CEREQ sur l'insertion professionnelle des diplômés du champ culturel

Le ministère de la Culture et de la Communication a apporté un financement complémentaire au CEREQ dans le cadre de l'enquête « Génération » 2004, afin de disposer de données sur l'insertion professionnelle des diplômés des écoles artistiques d'enseignement supérieur. La mise en place d'un panel permettra de renouveler, auprès des mêmes enquêtés, selon une périodicité qui sera définie après exploitation et analyse en 2008/2009, de cette première enquête.

Production annuelle de l'ensemble des données statistiques de cadrage sur l'emploi culturel et les professions de la culture

Cette production est réalisée à partir de l'exploitation et de l'analyse des grandes sources statistiques nationales publiques, voire de sources professionnelles, notamment, la production annuelle de données sur le spectacle grâce à la coordination technique assurée par le DEPS, des travaux de la *Commission permanente sur l'Emploi du Conseil national des professions du spectacle* (CNPS). Sont concernées :

- l'Enquête Emploi de l'INSEE (exploitation annuelle) ;
- les Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS) de l'INSEE (première exploitation par le DEPS en 2007 puis exploitation annuelle) ;
- le Recensement de la population ;
- les données de plusieurs sources spécifiques au spectacle : la Caisse des congés spectacles (intermittents), l'Unedic (intermittents indemnisés par l'Assurance chômage), Audiens (intermittents et permanents cotisant au régime des retraites du spectacle), l'ANPE culture-spectacle (demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle) ; l'Afdas (salariés des entreprises du spectacle ayant bénéficié d'une formation), la Sacem (auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), SADC (auteurs dramatiques et audiovisuels) ;
- les données de sources spécifiques aux arts plastiques (Maison des artistes) et aux auteurs (Agessa).

Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports

Direction du personnel et de l'administration

Mission des études, de l'observation et des statistiques

Amélioration du suivi de l'emploi sportif

- L'amélioration du suivi de l'emploi sportif se poursuivra avec l'exploitation des résultats de l'enquête génération 2004 du CEREQ, dans laquelle un échantillon spécifique a été constitué pour suivre les trajectoires professionnelles des diplômés du pôle jeunesse et sports du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. L'enquête a été réalisée par le CEREQ en 2007. Les fichiers seront disponibles à la fin de l'année 2008.
- Le traitement des fichiers DADS sur le champ des associations employeuses, couplé à l'exploitation des données du dispositif CLAP (ou du fichier SIRENE), permettra d'affiner la connaissance de l'emploi dans les associations et complètera la connaissance de l'emploi sportif.

Les CAE, CAV dans le champ « Jeunesse et sports »

Une exploitation d'un extrait du fichier CNASEA / DARES transmis trimestriellement par la DARES permet de repérer les caractéristiques des employeurs, la nature des contrats et le profil des bénéficiaires dans le cadre du dispositif prévu par le plan de cohésion sociale. En 2009, seront poursuivis les travaux entamés en 2007 et 2008.

Formation Éducation, formation

Ministère de l'éducation nationale

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Enquête auprès d'enseignants

La DEPP va lancer une nouvelle enquête auprès d'un échantillon représentatif, au niveau national, d'enseignants du second degré public. La plus grande partie du sujet de l'enquête reste encore à définir avec la direction générale des ressources humaines (DGRH) du ministère mais quelques questions déjà posées lors des précédentes enquêtes, concernant les conditions d'exercice des enseignants, leur appréhension du métier mais aussi les difficultés rencontrées, seront reprises afin d'en mesurer l'évolution dans le temps.

Enquêtes statistiques

L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire ou de l'apprentissage

Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

- o personnels enseignants et non-enseignants

69	Bilan des concours déconcentrés des ATS (application OCEAN)
65	Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale (fichiers de paye)
29	Les mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : constat et prévisions (application AGAPE)
22	Le service des enseignants du second degré public (Application « Bases relais »)
64	Les absences non remplacées des enseignants

Ministère de l'agriculture et de la pêche

Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER

Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves ou des apprentis de l'enseignement agricole :

Enquête statistique auprès des ménages. Les enquêtés sont sortant d'environ 1 000 établissements et centres de formation d'apprentis (les établissements et centres existant sont exhaustivement concernés). Sont enquêtés en alternance les élèves et les apprentis ayant préparé un CAPA ou un BTA, un brevet professionnel, un baccalauréat technologique, professionnel ou scientifique et les élèves et les apprentis ayant préparé un BEPA ou un BTSA (année suivante).

En 2009, les niveaux interrogés seront ceux du CAPA ou du BTA, du brevet professionnel, du baccalauréat technologique, professionnel ou scientifique. L'enquête analyse le cheminement scolaire et professionnel des jeunes durant les 45 mois qui suivent la fin d'une formation professionnelle agricole ayant débouché sur un diplôme en 2005.

Cette enquête a été labellisée pour 5 ans par le comité du label du 18 décembre 2006.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications - CEREQ

Département Production et usage de la formation continue (DFC)

L'année 2009 sera pour l'essentiel consacrée à l'exploitation et à la publication des résultats de deux enquêtes européennes concernant la politique de formation des entreprises (CVTS-3), la formation continue des adultes (FC 2006 complémentaire à l'enquête emploi) et leur croisement. L'année verra débiter les travaux relatifs à la préparation des enquêtes CVTS-4 et de la première enquête Adult Education Survey en lien avec l'Insee, la DEPP et la DARES.

Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie

Ministère de la défense Observatoire économique de la défense (OED)

Le recensement des agents de la Défense

Dans le cadre du système d'information sur les agents des services publics coordonné par l'Insee, l'OED élabore annuellement un recensement exhaustif des agents militaires du ministère de la Défense à partir des fichiers de paye, et saisit ainsi certaines caractéristiques importantes de cette population (âge, sexe, statut familial, grade, rémunérations diverses, arme ou service, zone géographique, etc.). Ces données, collectées au niveau individuel, font l'objet d'exploitations et d'analyses systématiques (statistiques d'effectifs et de rémunérations, flux d'entrées-sorties, calculs de GVT) et d'une diffusion partielle, en ce qui concerne les données agrégées, vers les services fournisseurs ainsi que la Direction financière. Ces travaux devraient fournir des éléments permettant le pilotage de la masse salariale, devenu nécessaire avec la mise en place de la LOLF.

Les principaux résultats statistiques de ce recensement sont également largement repris dans *l'Annuaire statistique de la Défense*.

Formation Santé, protection sociale

Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) Direction statistiques et prospective

Travaux nouveaux pour 2009

1 Mise en place du suivi des nouvelles mesures 2003

Après les nouveaux tableaux mis en place en 2006 et en 2007, sur le suivi de la réforme à partir des fichiers flux et stock du SNSP (décote, surcote, minimum contributif, réversion, rachats d'années d'études, ...), d'autres tableaux seront élaborés après les premières analyses tirées des tableaux à fréquence trimestrielle, (stock, entrant, sortant). La réforme prévue en 2008 génèreront des besoins nouveaux portant sur ses effets : le système d'information statistique sera adapté à cet effet.

2 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2008

a. Amélioration du suivi financier de la branche Vieillesse

La CNAV continuera de développer et d'améliorer les méthodes de prévisions à court terme et moyen terme dans le cadre de la réforme de la loi organique relative aux lois de financement de la Sécurité Sociale. Un groupe d'experts extérieurs (Insee, Direction de la sécurité sociale, Conseil d'orientation des retraites) a été réuni pour améliorer les méthodes utilisées.

Les indicateurs existants de suivi financier et de comparaison des prévisions avec les réalisations seront complétés.

b. Amélioration du modèle de projection « Prisme »

PRISME a été utilisé en 2005 et en 2007 dans le cadre des projections de long terme pour les travaux du COR. Il est également mobilisé pour les projections de court terme et les simulations en projection, en particulier pour la préparation de la réforme 2008.

Différents travaux ont déjà été menés au cours de l'année 2008 mais se prolongeront en 2009 : l'actualisation et l'enrichissement des données de la base de la projection, l'amélioration de certains modules (module de départs à la retraite, module de transitions au cours de la carrière) et le développement de nouveaux points (introduction d'une variable renseignant sur le lieu de résidence, l'introduction de certains dispositifs non pris en compte jusqu'à présent tels que le minimum vieillesse, le cumul emploi-retraite, etc.).

Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité
Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports
Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

En 2009, les orientations du programme de travail de la DREES sont fortement influencées par :

- ▶ La volonté de développer l'expertise de nouvelles sources administratives, telles les DADS_U ou les PMSI que ce soit pour la médecine-chirurgie-obstétrique, l'hospitalisation à domicile ou les soins de suite et de réadaptation et d'en développer l'utilisation afin de pouvoir mener ensuite des études, par exemple, sur l'offre hospitalière ou les effectifs et la rémunération des personnels des établissements de santé.
- ▶ La nécessité de renforcer la connaissance des comportements et besoins des publics et des modalités de leur prise en charge par les politiques publiques, afin d'apporter une vision d'ensemble ou de nouveaux éclairages. Dans ce cadre, la Drees préparera notamment la collecte des rapports d'activité de psychiatrie afin d'améliorer la connaissance de la prise en charge hospitalière de la santé mentale ainsi que la réédition de l'enquête sur les événements indésirables graves liés aux soins (ENEIS).
- ▶ La nécessité de développer les travaux de suivi et d'évaluation des politiques publiques menées dans les domaines sanitaire et social, à la suite notamment des nombreuses réformes et initiatives conduites sur la période récente, telles les réformes des retraites et des minima sociaux, la mise en place du 5e risque, handicap et dépendance ou dans le domaine de la santé les plans cancer et « périnatalité ».

Panel de médecins généralistes libéraux dans 5 régions

La dernière vague, longitudinale, aura lieu en 2009. Les deux premières vagues ont eu lieu en 2007, deux autres vagues en 2008 : une vague longitudinale destinée à mesurer des évolutions, et une vague transversale portant notamment sur les conditions de travail du médecin (environnement, contraintes, mode d'organisation, gestion des surcharges...).

Enquête auprès des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Une nouvelle enquête exhaustive auprès des SSIAD est envisagée en 2009. Des réflexions sont actuellement menées pour en définir le contenu et le mode d'organisation afin de disposer d'éléments plus détaillés sur le personnel, l'activité et la clientèle de ces services.

Formation Statistiques régionales et locales

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales - Direction générale des collectivités locales (DGCL) Département des études et des statistiques locales

Pour la **fonction publique territoriale (FPT)**, un des axes majeurs consiste à valoriser les informations rendues disponibles par la présentation de rapports standardisés par les collectivités territoriales à leur comité technique paritaire. Ces « bilans sociaux » apportent des informations sur la structure détaillée des emplois (analysés aussi bien en termes statutaires, juridiques, administratifs, qu'en termes de conditions d'activité, de quotité de temps de travail...), mais aussi sur les mouvements de personnels, la formation, les absences au travail, la prévention et la sécurité... La disponibilité de cinq exercices (de 1999 à 2007) permet de développer l'analyse des évolutions de la FPT.

A partir de la nouvelle situation ouverte par la mise à disposition des données issues des DADS, l'année 2009 verra une refonte complète du dispositif de l'exploitation statistique des 'Bilans sociaux'. La dimension globale de support du dialogue social au sein des CTP ne devrait pas être affectée, mais l'exploitation des éléments statistiques devrait voir un recentrage des 'Bilans sociaux' sur les thématiques non couvertes par ailleurs. On vise à construire un système de recueil (et de diffusion) d'information sur un schéma pluri annuel permettant de couvrir les questions d'organisation du temps de travail, des conditions de travail, de formation, des concours et examens professionnels, des droits sociaux. Chaque thème devrait pouvoir être approfondi à un rythme d'observation qui doit encore être étudié, ceci en cohérence avec le dispositif d'enquêtes qui est conduit par le service statistique en charge de la fonction publique d'État.

En complément, le Département poursuivra, à partir des expériences réalisées en 2008 la mise en place d'un dispositif léger de recueil par Internet de données de cadrage ou d'actualité sur la fonction publique territoriale auprès d'un échantillon de collectivités.

En application de l'article 33 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les rapports transmis par les collectivités ont été établis en 2008 à partir des données de 2007. La DGCL a mis en œuvre tout le dispositif permettant la prise en charge de cette nouvelle campagne, en poursuivant les efforts de réduction des délais de production des résultats. En collaboration avec le centre national de la fonction publique territoriale, la DGCL a effectué l'exploitation statistique des rapports dits « bilans sociaux » établis par les collectivités dotées d'un CTP au 31 décembre 2007, dans des délais raccourcis. Le début de l'année 2008 a été consacré au recueil des bilans établis au 31.12.2007 sur un modèle peu modifié par rapport à la campagne précédente. 2009 devra voir des travaux importants pour la préparation du 'Bilan social' au 31.12.2009, sous un format rénové, en concertation avec tous les partenaires. Il s'agira de tirer toutes les conséquences des possibilités de recentrage offertes par la mise à disposition de l'exploitation des DADS sur le champ de la fonction publique territoriale.

Formation Transports, tourisme

Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi Direction du tourisme

Les travaux conduits avec l'Insee sur les emplois liés à la présence de touristes, à partir des DADS, pourront être approfondis sur plusieurs points : caractérisation des emplois et des employés, lien entre la population présente et l'emploi, degré de « touristicité » des activités, etc. En outre, les DADS permettent d'estimer l'emploi saisonnier, et de connaître les caractéristiques des personnes qui occupent ces emplois. La demande du ministère en charge du tourisme de mieux connaître les emplois saisonniers est très forte. Elle revêt de nombreux enjeux, dont l'accueil des saisonniers sur les sites touristiques.